



BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023



SOMMAIRE

1

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA POPULATION

I. Une dynamique engagée envers les seniors.....	5
II. Ancrer, développer et inscrire le CCAS dans le maillage de l'action sociale déjà en place.....	6
III. Pérennisation et diversification de l'offre en faveur de la petite enfance.....	6
IV. Adaptation du positionnement de l'offre de service aux besoin des adolescents.....	7
V. Maintien et renforcement de l'offre éducative sur le territoire et aide à la parentalité.....	8
VI. Accompagnement au maintien et au développement des commerces et services de proximité y compris l'offre de soin.....	8

2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

I. Une dynamique liée à la préservation de l'environnement renforcée.....	15
II. Définition d'un aménagement urbain durable.....	24

3

LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE VALORISÉ

I. Soutien à la vie associative.....	29
II. Soutien et accroissement de la relation avec les administrés.....	31
III. La communication renforcée.....	32
IV. La politique culturelle dynamisée.....	35

4

SOLIDARITÉ

I. Soutien et relogement suite à un incendie.....	39
II. Une aide au peuple ukrainien.....	39

5

SITUATION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

I. Évolution de la capacité d'autofinancement de la commune entre 2020 et 2022.....	41
II. Renforcement des services à la population.....	41
III. Renforcement des services techniques.....	42
IV. Petites villes de demain a permis de recruter 2 agents.....	42
V. Création d'un poste responsable IRT.....	43
VI. Évolution de la politique salariale.....	43

6

MAIS AUSSI...

I. Des habitants engagés au sein des commissions.....	46
II. De nouvelles boîtes à livres.....	46
III. Des espaces sans tabac.....	47
IV. Dératisation.....	47
V. De nouveaux défibrillateurs installés.....	47
VI. La démarche d'adressage.....	47
VII. Le recensement de la population.....	48
VIII. Une aire d'accueil pour les gens du voyage.....	48
IX. Un gentilé pour les habitants.....	48
X. Stationnement - Circulation.....	48
XI. Travaux de voirie.....	49
XII. Travaux à la station d'épuration.....	50
XIII. Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.....	51
XIV. Travaux dans les écoles.....	52

1

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA POPULATION

I. Une dynamique engagée envers les seniors

UN PARTENARIAT ENTRE LE CLIC ET LE CCAS

Les propositions du CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) sont nombreuses sur son territoire d'action et notamment à Thue et Mue.

Le CLIC sollicite régulièrement la commune pour organiser des événements en faveur des seniors. Autant que possible la commune répond positivement :

- Bus numérique
- Ateliers gratuits d'initiation au numérique pour les seniors
- Réunion d'information sur le démarchage abusif au domicile et les escroqueries sur internet
- Initiation au vélo électrique
- Participation de la commune à la semaine bleue
- Révision du code de la route
- Projection du film « La promesse de l'aidant » afin de sensibiliser les présents au quotidien des aidants et avoir une meilleure connaissance des aides existantes.

ORGANISATION D'UN FORUM DU BIEN VIEILLIR

Un premier forum du bien vieillir a été organisé en avril 2022 par la commune et le CCAS en partenariat avec le CLIC.

Présence de 30 partenaires, conférences sur comment adapter son logement, initiation à la généalogie, ateliers du bien-être... Environ 90 seniors sont venus découvrir les stands ou participer aux ateliers.

Un second forum du bien vieillir sera organisé en 2023.



RÉFLEXIONS SUR LA CRÉATION ET L'IMPLANTATION D'UNE MAISON PARTAGÉE/D'UN HÉBERGEMENT SPÉCIFIQUE POUR LES AINÉS

Un projet dans le lotissement des Ecossais à Cheux n'a pu voir le jour pour des contraintes techniques.

La commune a pris contact avec le CAUE du Calvados afin d'être accompagnée notamment dans la réflexion de l'habitat inclusif sur la commune déléguée de Cheux et d'étudier la possibilité d'implantation de 8-9 logements sur l'un des terrains de foot actuel.

Des réunions ont lieu régulièrement avec des porteurs de projet (Cette famille – Edifides – Ages et vie – Villa Selva), afin d'étudier toutes les possibilités.

II. Ancrer, développer et inscrire le CCAS dans le maillage de l’action sociale déjà en place

L’ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le CCAS vient de finaliser l’analyse des besoins sociaux. Il s’agit d’une démarche stratégique qui va permettre de concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective des besoins de sa population.

QUELQUES CHIFFRES

Année	2020	2021	2022
Bons	103	74	81
Nombre de personnes aidées	68	31	20
Domiciliation sur la commune	38	38	43

III. Pérennisation et diversification de l’offre en faveur de la petite enfance

UN CENTRE DE LOISIRS À CHEUX

Afin de pérenniser l’accueil des enfants, le mercredi, un centre de loisirs a été ouvert à Cheux à la rentrée scolaire 2022/2023. Suite à l’arrêt de la convention entre la commune de Rots et le SEEJ (Syndicat Education Enfance Jeunesse), les enfants accueillis d’habitude au sein du Bâtiment Enfance Jeunesse de Rots, ont dû faire leur rentrée dans le nouvel accueil de loisirs de Cheux (situé au sein de l’école primaire).

Plusieurs temps de déménagement ont permis à ce nouvel accueil de voir le jour, pour que les enfants âgés de 3 à 13 ans puissent intégrer les espaces mutualisés aménagés pour l’occasion.

Au total, ce sont deux salles d’activités du côté de l’école maternelle (la bibliothèque et un espace de référence petits) et la salle de sieste, ainsi que la salle du Bâtiment Mutualisé pour les plus grands, qui ont été mises à disposition pour l’accueil de loisirs, afin d’accueillir un maximum de 60 enfants (dont 24 enfants âgés de moins de 6 ans).

IMPLANTATION D’UNE CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE : MULTI-ACCUEIL

En mars 2021, Thue et Mue a accueilli deux micro-crèches privées (2x10 places) Cannelle et Nougatine sur la Zone d’Activités de Cardonville en mars 2021.

Afin de répondre à un accueil PSU (mixité sociale et barème tarifaire), le projet stratégique du SEEJ propose aux communes la construction et l’ouverture d’un établissement de 30 places à l’horizon 2024/2025. Le projet stratégique doit faire l’objet d’une adoption par les communes puis par le SEEJ au 1^{er} semestre 2023.

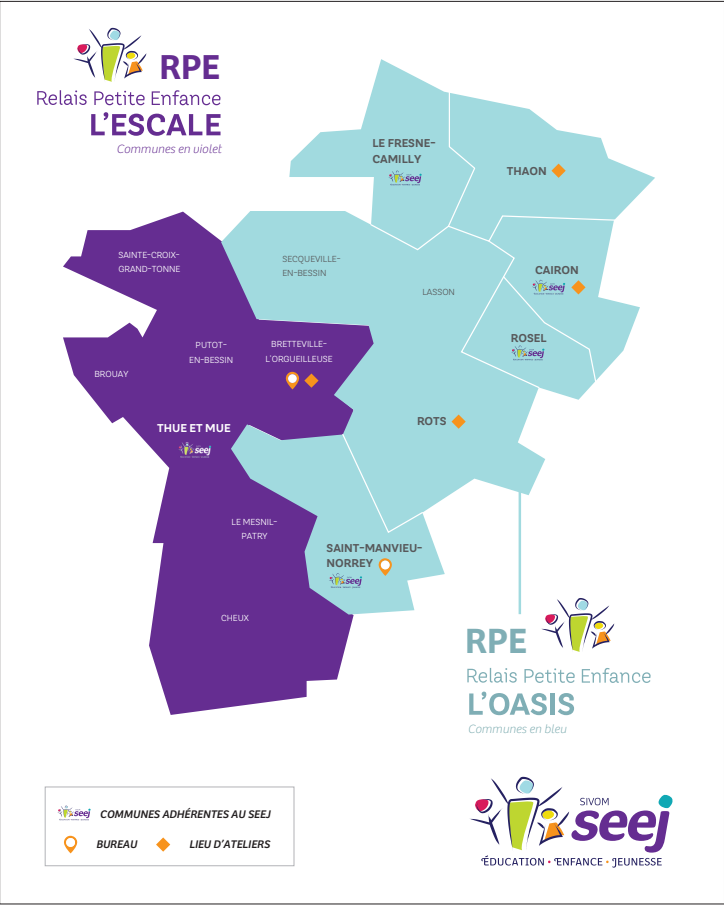
SOUTIEN DU FESTIVAL CULTUREL DU TOUT-PETIT

Le SEEJ verse chaque année une subvention à l’ALJ (L’Association Loisirs Jeunesse) afin de soutenir ce festival. La commune de Thue et Mue met à disposition de l’association des salles gratuitement afin que le festival puisse se dérouler.

UN RELAIS PETITE ENFANCE À L’ÉCHELLE DE THUE ET MUE EN 2023

À la demande de la caisse d’allocation familiales, les partenaires des relais petite enfance Oasis et Escale ont redéfini un nouveau périmètre pour chaque relais permettant un rattachement des communes déléguées aux communes nouvelles (Rots/Thue et Mue) tout en assurant une cohérence d’accès au service public.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, le RPE Escale couvre uniquement le territoire de la commune nouvelle de Thue et Mue, avec des ateliers et un accueil administratif des usagers au Bâtiment Enfance Jeunesse situé entre l’école maternelle et l’école élémentaire de Bretteville-l’Orgueilleuse (Thue et Mue).



IV. Adaptation du positionnement de l’offre de services aux besoins des adolescents

UN SKATE-PARK À L’ÉTUDE À CHEUX

La commune a pris contact avec le CAUE du Calvados afin d’être accompagnée notamment dans la réflexion sur la création d’un skate-park sur la commune déléguée de Cheux.

UNE ACTION ÉVÉNEMENTIELLE À DESTINATION DES ADOLESCENTS

Une animation skate-park a été organisée en septembre 2022. Les jeunes ont pu s’initier ou pratiquer de la glisse urbaine grâce à différents modules installés autour du gymnase Victor LORIER.



LE FESTIVAL THUMULTE : UN FESTIVAL JEUNES AMATEURS :

L’idée de ce festival qui s’est déroulé pour la 1^{ère} fois en 2022 est de permettre à des jeunes de se rencontrer, de partager leur intérêt pour le spectacle vivant. En leur donnant la possibilité de jouer sur une scène reconnue et professionnelle, le Studio, un accès décomplexé à la culture leur est offert.

V. Maintien et renforcement de l'offre éducative sur le territoire et aide à la parentalité

DES TEMPS D'ÉCHANGES AUTOUR DE DIVERSES THÉMATIQUES

Depuis 2021 L'ALJ a mis en place des temps d'échanges et un espace parents LA PARENT(AISE) pour développer des temps d'échanges et d'ateliers sur des thématiques liées à la parentalité avec l'appui d'intervenants : en 2022-2023, la pudeur et la sexualité, le jeu, parler à son enfant...

OUVERTURE D'UNE CLASSE U.E.M.A

Une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (U.E.M.A) a ouvert à l'école maternelle Les Lilas à Bretteville-l'Orgueilleuse et a accueilli 5 enfants atteints de troubles autistiques le jour de la rentrée 2022. Cette unité qui est la seconde portée par l'association Autisme Apprendre Autrement dans le Calvados, permet à 7 enfants de partager des espaces en milieu ordinaire. L'objectif est d'habituer les enfants petit à petit à évoluer dans des lieux partagés avec les autres enfants ce qui permet de favoriser leur inclusion et leur socialisation lorsque celle-ci est possible et à terme de suivre une scolarité en milieu ordinaire pour quelques-uns.



De gauche à droite : deux éducatrices spécialisées, Madame IUNG présidente du SIVOM Education Enfance Jeunesse, Madame KANCEL directrice de l'Unité d'Enseignement Maternelle pour Autistes, une enseignante spécialisée, une psychologue ainsi qu'une troisième éducatrice spécialisée.

VI. Accompagnement au maintien et au développement des commerces et services de proximité y compris l'offre de soin

SOUTIEN DES COMMERCES DURANT LA PANDÉMIE

Soutien aux commerçants et professionnels de santé

Un soutien aux commerçants a été réalisé durant le Covid-19 par des actions de communication :

- Une page spéciale a été créée sur le site internet de Thue et Mue afin d'indiquer les commerces ouverts.
- Dans l'édition spéciale du bulletin communal d'avril 2020, la liste des commerces ouverts étaient inscrites.
- Des banderoles « Soutenons nos commerçants » ont été apposées sur l'ensemble de la commune, elles sont restées en place 2 ans.
- Les élus ont sollicité le préfet pour le maintien des marchés le samedi matin à Bretteville-l'Orgueilleuse et le mercredi à Cheux. Cette demande a reçu un avis favorable du préfet.
- Le conseil municipal réuni en visioconférence publique le 15 avril 2020 a adopté la suppression des loyers pour les commerçants et professionnels de santé locataires de la commune ayant dû fermer leur activité durant la pandémie et une remise partielle de loyers pour ceux dont la baisse du chiffre d'affaires a été avérée.

RECRUTEMENT D'UNE MANAGER COMMERCE

La commune a répondu en commun avec la ville de Ouistreham et Caen la mer à l'appel à projet « Petites villes de demain » lancé par l'état. Lauréate, Thue et Mue a ainsi signé une convention avec l'état, la région, le département, Caen la mer et Ouistreham Riva Bella.

Cet engagement a notamment permis d'aider au financement d'un poste de manager commerce. Ses missions principales sont :

- Animer soutenir et dynamiser le commerce local et les marchés hebdomadaires.
- Informer et orienter les commerçants et professions libérales.
- Assurer une veille territoriale

STRUCTURATION DES MARCHÉS POUR LEUR DÉVELOPPEMENT

Afin de structurer les marchés et de se conformer à la législation en vigueur sur l'occupation du domaine public, le conseil municipal du 28 septembre 2022 a adopté un règlement pour les marchés de Bretteville l'Orgueilleuse et Cheux ainsi que des tarifs pour les commerçants non sédentaires réguliers et les commerçants passagers. Ces tarifs sont applicables depuis le 1er janvier 2023. Une régie de recette a été créée à cet effet et un régisseur nommé.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS

Sur les bâtiments :

Certains bâtiments communaux ont été équipés d'une signalétique extérieure :

- Maison de services publics : médiathèque et hôtel de ville
- Gymnase Victor LORIER
- Mairie de Brouay
- Mairie annexe, salles associatives attenantes et maison de santé à Cheux
- Mairie, salle des fêtes et bibliothèque à Putot-en-Bessin

Les bâtiments suivants restent à équiper :

- La salle des fêtes à Brouay
- La salle des fêtes au Mesnil-Patry
- La salle des fêtes à Cheux
- La salle des fêtes et la mairie annexe à Sainte-Croix-Grand-Tonne
- Les cours de tennis couverts à Bretteville l'Orgueilleuse
- Le Studio

À proximité des bâtiments publics :

En sus, des totems ont été installés aux abords :

- De l'hôtel de ville à Bretteville-l'Orgueilleuse
- Du gymnase Victor LORIER à Bretteville-l'Orgueilleuse
- De la mairie à Brouay
- De la mairie à Cheux et de la maison de santé (remplacement)
- De la mairie à Putot-en-Bessin



Une signalétique directionnelle à l'étude

La signalétique directionnelle des services publics et privés est un dossier entamé début 2022.

Il a été abordé en commission développement économique en date du 25/04/2022, 30/08/2022, 29/11/2022 et le 24/01/2023 et ainsi qu'en commission communication les 20/09/2022 et 13/12/2022.

Une entreprise a répondu à la sollicitation de la commune. Le devis est actuellement à l'étude pour :

- Bretteville-l'Orgueilleuse : totem à l'entrée de la commune, signalétique des commerces et services au carrefour de l'église
- Brouay : signalétique directionnelle des services et du château
- Cheux : signalétique directionnelle des commerces et services au rond-point, rue de Caen et rue de la Sergenterie
- Le Mesnil-Patry : signalétique des services et de la machine à pain
- Putot-en-Bessin : signalétique des services et artisans (électricien-coureur)
- Sainte-Croix-Grand-Tonne : signalétique des services et de la cour des Lys.

CRÉATION D'ANIMATIONS COMMERCIALES DURANT L'ANNÉE

Une animation commerciale annuelle est organisée depuis 2017 par la commune au moment des fêtes : une quinzaine commerciale à laquelle participe la plupart des commerçants de Thue et Mue.

En 2020, la pandémie n'a pas permis la réalisation de cette animation.

En 2021 il y a eu 3 111 participations au tirage au sort et 2260 en 2022.

En 2022 la commune a financé la pose d'une décoration sur les vitres des commerces participants.

En 2023 plusieurs animations commerciales vont être proposées dont « Chercher l'intrus dans les vitrines des commerces. »



L'OFFRE DE LA MAISON DE SANTÉ À CHEUX COMPLÉTÉE

À son ouverture en 2013, la maison de santé accueillait 7 praticiens.

Elle en compte désormais 10 :

1 psychomotricienne, 1 infirmière, 2 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 2 médecins, 1 podologue et 1 psychologue clinicienne.

DE NOUVEAUX SERVICES DE SANTÉ

L'offre de santé à Thue et Mue est importante.

De nouveaux services de santé sont implantés à Thue et Mue depuis 2020 :

- Un dentiste s'est installé à Bretteville-l'Orgueilleuse.
- La vente l'ancienne mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse a permis à 5 kinésithérapeutes de s'installer en 2023.

UN POINT D'ACCUEIL SAUR

La volonté politique de mettre des bureaux de la SAUR au plus près des habitants se traduit par l'ouverture récemment d'un point d'accueil de la SAUR à Thue et Mue, au 9 avenue de la Stèle à Bretteville-l'Orgueilleuse, pour recevoir et informer les usagers du service de l'eau.

UNE MAISON DE SERVICES PUBLICS À BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

La maison des services publics a ouvert ses portes en avril 2021 : elle accueille les mairies de Bretteville-l'Orgueilleuse et du Mesnil-Patry, le CCAS, des permanences de l'AIAE, d'un médiateur, des conseillers numériques du département, la médiathèque La Croisée des Mots ainsi qu'un Centre Médico Social du département.

Le bâtiment a été inauguré le 15 octobre 2021.



RÉALISATION DES CNI ET PASSEPORTS À THUE ET MUE

Après plusieurs sollicitations du maire auprès des services de l'état, la commune a appris début septembre 2022 qu'elle pourrait accueillir un dispositif de recueil pour réaliser les cartes d'identité et passeports.

Un agent a été recruté pour cela à raison de 35h par semaine pour un CDD d'un an, dans un premier temps. Un logiciel de réservation de créneau en ligne a été acheté. Des déménagements de bureaux et l'achat de mobilier ont été réalisés.

Après des temps d'installation d'équipements spécifiques et de formation à l'outil, une phase de test auprès des élus et agents demandeurs a eu lieu et ce service a vu le jour à l'hôtel de ville début 2023. Un objectif minimum de 1 500 titres réalisés en 2023 a été fixé.

L'ACCUEIL PHYSIQUE COMPLÉTÉ PAR UNE OFFRE DE SERVICES EN LIGNE

[Service-public.fr](https://service-public.fr)

Les demandes de changement d'adresse, de copies d'actes peuvent désormais être réalisées via service-public.fr

Inscription sur la liste électorale

Un citoyen français ou un citoyen européen peut désormais demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Cela est accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Déclaration en ligne des manifestations sportives

Un outil numérique a été créé, permettant la déclaration en ligne des manifestations sportives et leur traitement en commun par tous les services concernés (préfecture, fédération sportive, SDIS, gendarmerie, police, conseil départemental, mairie). Cette plateforme web, accessible sur le site internet www.manifestationsportive.fr, permet à la commune de prendre connaissance des dossiers déposés, de rendre son avis sur ces demandes, ou, lorsque les manifestations se déroulent sur le territoire de notre seule commune, d'en assurer l'instruction.

La direction des sports du Ministère des Sports, la direction du numérique des ministères sociaux et la direction de la sécurité routière du Ministère de l'Intérieur ont décidé de déployer cette plateforme sur l'ensemble du territoire national en 2021.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022.

Construction, nouvelle extension, ravalement ou modification de façade, édification d'une clôture, piscine, abri de jardin... un service en ligne est désormais accessible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Les avantages :

Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel, d'une aide en ligne pour aider le pétitionnaire dans la constitution de son dossier et minimiser les erreurs de saisies.

Plus besoin d'imprimer le dossier ni toutes les pièces en plusieurs exemplaires.

Inscriptions scolaires dématérialisées en 2023

Le Syndicat Education Enfance Jeunesse lancera en mars 2023 la dématérialisation des inscriptions scolaires et périscolaires via le portail famille. Les familles pourront prendre attache auprès des responsables qui en cas de difficultés d'accès au numérique pourront organiser un rendez-vous avec les services administratifs.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS D'URGENCE PROPOSÉS

À Bretteville-l'Orgueilleuse

Avec la vente de la mairie de Bretteville-l'Orgueilleuse en 2021, le CCAS ne bénéficiait plus de logement d'urgence. Il loue donc désormais un logement auprès d'un bailleur social Partélios, afin de disposer d'un logement d'urgence.

Une convention a été signée entre le CCAS et l'État. Sa signature conditionne, pendant sa durée, l'ouverture du droit à l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées telle que prévue à l'article L.851-1 du Code de la Sécurité Sociale (CSS) et aux articles R.851-1 à R.852-3 du même Code.

En contrepartie du versement de cette aide, le CCAS s'engage à accueillir, à titre temporaire, des personnes ou des familles défavorisées qui se trouvent sans domicile, ou nécessitant un hébergement temporaire, dans le logement qu'il mobilise auprès de Partélios. Afin de préserver le caractère temporaire du séjour ; le CCAS s'engage à accompagner les publics accueillis dans les démarches nécessaires pour accéder à un logement de droit commun dans le parc privé ou public (demande de logement social, actualisation de la demande à chaque changement de situation et a minima une fois par an).

À Cheux

La commune met également à disposition du CCAS un logement d'accueil temporaire à Cheux.

RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES ÉGLISES POUR LES SIX COMMUNES

Dans un premier temps entretien et sécurisation

Été 2020 : Peinture des portes de l'église de Cheux

2020 églises de Brouay : Il a été choisi de mettre en sonnerie tintée les cloches (plus à la volée) et de réaliser la sécurisation électrique.

Dans un second temps, quel avenir pour les églises

Un groupe de travail est actuellement constitué avec une 1^{ère} réunion prévue en 2023.

ACTIONS POUR ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans les communes déléguées de Brouay, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand Tonne le réseau public Fibre Calvados est opérationnel et commercialisable pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2021.

Des échanges avec le département

Réunion avec le département et le prestataire le 10 février 2022 ainsi que le 8 juillet 2022.

A Bretteville-l'Orgueilleuse et Cheux le déploiement est en cours. Certains secteurs peuvent être raccordés par les opérateurs, mais d'autres ne le seront que fin 2023.

Des forums fibre

Deux forums fibres ont eu lieu le 12 octobre 2022 à Cheux et le 13 octobre 2022 à Bretteville-l'Orgueilleuse. Cela a permis de réunir Altitude Infra Calvados, les opérateurs et les administrés.

PÉRENNISER ET DÉVELOPPER LES ACCUEILS DU PUBLIC DANS LES MAIRIES

Les accueils dans les mairies annexes ont été pérennisés.

En ce sens, la rénovation de la mairie déléguée de Sainte-Croix-Grand-Tonne est lancée. Après un marché public infructueux suite à la conjoncture actuelle, le projet a été reporté à 2023.

Hedo Architecte a été retenu. L'Avant-Projet Sommaire et le dépôt du permis de construire sont prévus au 1^{er} semestre 2023.

La mairie déléguée de Brouay va également être renouvelée.

Tout comme la mairie annexe de Cheux. Le bâtiment va être mutualisé avec la bibliothèque. L'avant-projet sommaire du projet a été réalisé en février 2023.



DE LA VIE PLACE DES CANADIENS

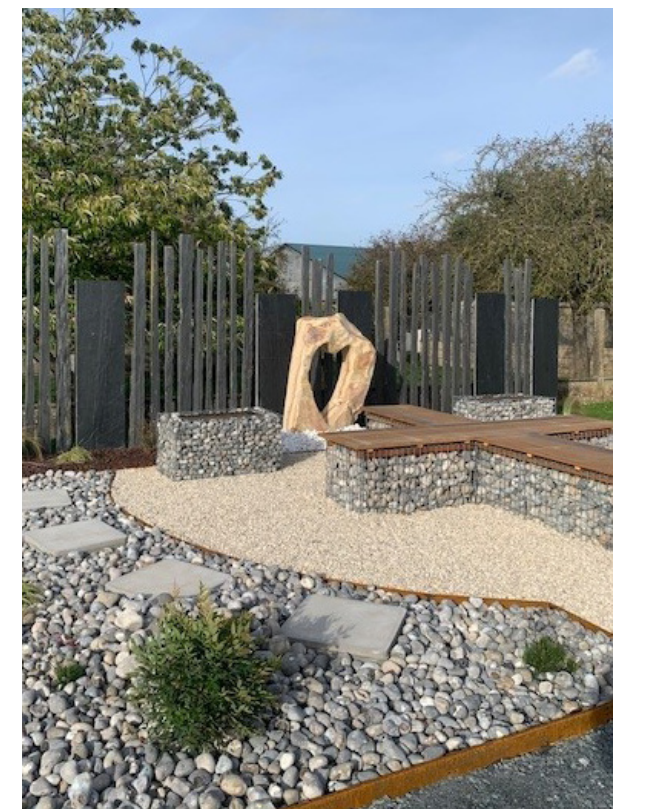
La place des Canadiens à Bretteville-l'Orgueilleuse accueille depuis 2020 le marché du samedi matin.

Des animations sont également organisées sur la place : carnaval de l'association Les Galopins de Bretteville, spectacle lors de la fête du pays en septembre 2022, départ de la marche rose en octobre 2022.



AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES

En 2022 un jardin du souvenir a été réalisé au Mesnil-Patry et des cavurnes ont été installées.



2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE ET LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

I. Une dynamique liée à la préservation de l'environnement renforcée

AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE HUMIDE NATURELLE

Une zone humide a été créée à Sainte-Croix-Grand-Tonne. Elle a vocation à valoriser cette zone par la restauration du cours d'eau et la création d'un espace de promenade et de détente respectueux de la nature et de l'environnement.

Ainsi tout au long d'un chemin de promenade d'une longueur de 650 mètres, des espaces de repos et des postes d'observation permettent d'observer la nature et la biodiversité de ce milieu humide. Des arbres et arbustes plantés de façon éparse pour renforcer la flore existante favorisent le développement de la faune. Des aménagements bovins permettent aux vaches de continuer à paître dans le pré.

Cet aménagement sert en outre à réguler de façon naturelle le débordement de la Thue en hiver.

Pour finaliser ce projet et y ajouter une touche artistique et participative, des ateliers sculptures métal ont été proposés à une vingtaine d'habitants pour l'agrémenter. Un verger a également été planté à proximité du projet.



LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SE POURSUIT

La commission environnement porte ce sujet avec une très grande attention. Elle dispose d'un budget annuel qui s'élève à 26 730€ TTC. Cela permet d'améliorer progressivement la gestion des eaux pluviales sur le territoire afin de lutter contre les inondations.

Travaux réalisés en 2020 :

- Sur Cheux, le Chemin des 4 nations a été gratté et des regards avec grille et décantation ont été posés au niveau des 4 buttes qui retiennent les pluies d'orage en formant ainsi des bassins à redents.
- Sur le Vittoire, cours d'eau qui se trouve entre les communes du Mesnil-Patry et de Cheux en aval de la coopérative, le lit a été fortement dégagé et creusé sur une bonne centaine de mètres (photo 2).
- À Brouay, sur le bassin situé en amont du Pont Saint Laurent, la pose d'un regard avec un régulateur de débit et un système de trop plein a été effectué, ce qui nous permettra de réguler le niveau d'eau du bassin lorsqu'il est plein.
- Sur le Goupil, à Brouay, au niveau du pont des Caillouets, le lit a été curé et la buse de 800mm dégagée, ce qui augmentera le débit en cas de crue. Au niveau de l'église, la sortie de la traversée de route et le lit du cours d'eau ont aussi été dégagés sur une trentaine de mètres.
- Sur Bretteville-l'Orgueilleuse, en face des ateliers techniques, le fossé qui récupère les eaux provenant des parcelles de la Bergerie a été nettoyé et curé pour une plus grande capacité de stockage des eaux de ruissellement.
- Sur Putot-en-Bessin, le débarnage et le curage des fossés rue de Secqueville permet d'envoyer les eaux de ruissellement vers le bassin exutoire.

Travaux réalisés en 2021

En 2021 des travaux ont été réalisés sur le chemin reliant Brouay à Loucelles (création d'un fossé) et à Cheux, chemin qui va de la rue de Caen à la route de Cheux.

Travaux réalisés en 2022

- Travaux de curage sur le puisard de la commune déléguée de Putot-en-Bessin pour limiter les inondations du carrefour de l'église de Putot-en-Bessin.
- Extension d'un bassin sur la commune déléguée de Brouay (rue d'Audrieu).

DES HAIES PLANTÉES

Depuis sa création, la commune de Thue et Mue a lancé une réflexion sur un programme de création d'espaces verts afin de compléter les haies existantes. Ces haies bocagères sont réalisées dans les espaces ruraux de la commune, sur des parcelles non urbanisées non urbanisables, avec des végétaux d'essence locale.

La première implantée l'a été au Mesnil-Patry, d'une part sur une parcelle appartenant à la SAFER et d'autre part, route de Fontenay-le-Pesnel, il s'agissait d'une haie de 490 m linéaires sur un merlon de terre et une autre de 70m.

En octobre 2021 un dossier a été déposé auprès de la DRAAF et a été retenu au printemps 2022. Il concernait les communes de Brouay et Putot-en-Bessin où, environ, 5 000 mètres linéaires de haies ont donc pu être plantés entre la fin 2022 et le début de l'année 2023.

Une rencontre a eu lieu en septembre 2022 avec le bureau d'études la Fabrique des Paysages qui est le maître d'oeuvre. Les haies seront constituées d'essences locales basses et moyennes tiges et d'essences hautes tiges tous les 10 mètres.

En 2022, la commune a répondu à un nouvel appel à projet de la DRAAF et a également été lauréate. Le programme de plantation est prévu pour la fin d'année 2023 début de 2024 avec près de 13 000 mètres linéaires de haies bocagères.

En mars 2023, 4 500m de haies ont été plantés à Brouay et Putot-en-Bessin. Ces haies sont constituées d'arbustes tirés d'essences locales afin de former des haies bocagères dans lesquelles seront implantés (environ tous les 10 mètres) des arbres tels : charme, châtaignier, chêne, cormier, érable, merisier, sorbier, ou tilleul...



MISE EN OEUVRE D'UN ABC DE LA BIODIVERSITÉ

En 2022, l'Organisme Français de la Biodiversité lance un appel à projet sur la Biodiversité. La commune de Thue et Mue fait partie des 47 lauréats retenus nationalement sur les 141 appels à projet déposés. Elle est la seule commune du Calvados retenue en 2022.

Un ABC est une démarche permettant d'acquérir et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire. Ce projet est planifié sur 3 ans, il est encadré par des intervenants spécialisés, auxquels les élus souhaitent associer de nombreux acteurs : la population, les scolaires et leurs enseignants, les agents territoriaux et les élus.

Un comité technique s'est réuni courant septembre 2022 afin de planifier les actions sur la première période à venir (octobre 2022/juin 2023).

Après une première information qui a été transmise lors du conseil municipal du 29 septembre, une réunion publique de lancement a eu lieu le jeudi 20 octobre 2022 pour présenter ce projet à la population avec ses tenants et ses aboutissants.

Calendrier des animations :

- 19 novembre à Sainte-Croix-Grand-Tonne : Initiation pour apprendre à bien cadrer des photos, action menée par le CPIE le 19 novembre ou 26 novembre, de 10h à 12h
- 21 janvier 2023 : Initiation au grand comptage des oiseaux à Cheux
- 15 février à Putot-en-Bessin : atelier nichoirs pour les oiseaux
- 21 mars au Mesnil-Patry : conférence sur le thème comment mieux accueillir la biodiversité dans son jardin
- 13 mars à Brouay : Découverte des plantes utiles et comestibles
- 10 juin sur tout Thue et Mue : Préserveons la biodiversité : collecte de déchets

Un visuel a été créé spécialement pour l'ABC avec notamment les photos du concours photos 2022 et en sus des flyers pour les animations un « agenda » a été réalisé.



UNE RÉFLEXION SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Afin de participer au mieux à la transition énergétique dans un cadre défini par le gouvernement, la commune de Thue et Mue a souhaité approfondir le dossier des énergies renouvelables en faisant appel à un groupe d'étudiants en Master Droit Environnemental à Rennes. Ces étudiants ont fourni 2 rapports, le premier présentant les différentes énergies renouvelables avec leurs avantages et inconvénients, le second développant de manière plus approfondie l'analyse de 3 énergies à savoir : le photovoltaïque, l'éolien et l'énergie bois.

L'éolien

Des aménageurs de parcs éoliens s'intéressent à Thue et Mue et aux communes alentours. Trois d'entre eux ont pris contact avec la commune (Néo en février 2020, VenSolair en juin 2020 et StatKraft en janvier 2021). Deux d'entre eux ont été reçus par des élus.

Deux espaces ont alors été évoqués : Le premier sur le plateau au nord de Sainte-Croix-Grand-Tonne et le second sur la frange ouest de la commune sur une bande entre Cristot, Fontenay-le-Pesnel, Le Mesnil-Patry et Cheux.

La commission environnement de Thue et Mue, élargie aux habitants engagés, a constitué début 2021 un groupe de travail qui a eu pour mission d'éclairer les élus sur les énergies renouvelables. Leur travail a permis d'établir les grandes lignes des conditions d'accueil d'un projet d'énergie renouvelable sur notre territoire ainsi que des propositions sur le processus de décision sur ce type de projet.

Préalable à la poursuite de cette réflexion, le conseil municipal de Thue et Mue réuni le 19 mai 2021 a fait le choix de suivre l'avis du conseil communal de Sainte-Croix-Grand-Tonne en s'opposant à tout projet éolien sur le territoire de la commune déléguée de Sainte-Croix-Grand-Tonne.

Le conseil communal de Cheux doit quant à lui évoquer le sujet de l'éolien début 2023 et organiser une réunion publique à ce sujet. En présence de la DREAL et des communes voisines, les lieux potentiels ont été présentés.

Une réunion publique sur les énergies renouvelables

Dans le prolongement de l'étude menée par le groupe d'étudiants et pour associer la population à la réflexion, une soirée débat a eu lieu le vendredi 6 mai 2022 au Studio avec les intervenants suivants de Biomasse Normandie pour l'énergie bois, de Enercoop Normandie pour l'éolien et le photovoltaïque, des 7 vents pour la mise en place d'un projet participatif, du GRAPE Normandie pour l'approche et le regard croisé d'une association environnementale et d'un intervenant pour l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables.

Un parc de panneaux photovoltaïques

Fin octobre 2022 la commune a reçu un certificat d'urbanisme opérationnel pour une centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 5MW avec poste de livraison de 15 – 20 m², hauteur maximale 3m50. Surface totale projetée des panneaux photovoltaïques 30 000m².

Des échanges ont eu lieu entre les élus, le propriétaire du terrain et le porteur de projet.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES BÂTIMENTS NEUFS ET LES RÉNOVATIONS

- 1. Aérothermie et panneaux solaires au gymnase Victor LORIER
- 2. Des panneaux solaires à la maison des services
- 3. Des Lampes led aux terrains de tennis intérieurs à Bretteville-l'Orgueilleuse
- 4. Aérothermie salle des fêtes de Brouay en lieu et place d'une chaudière fioul

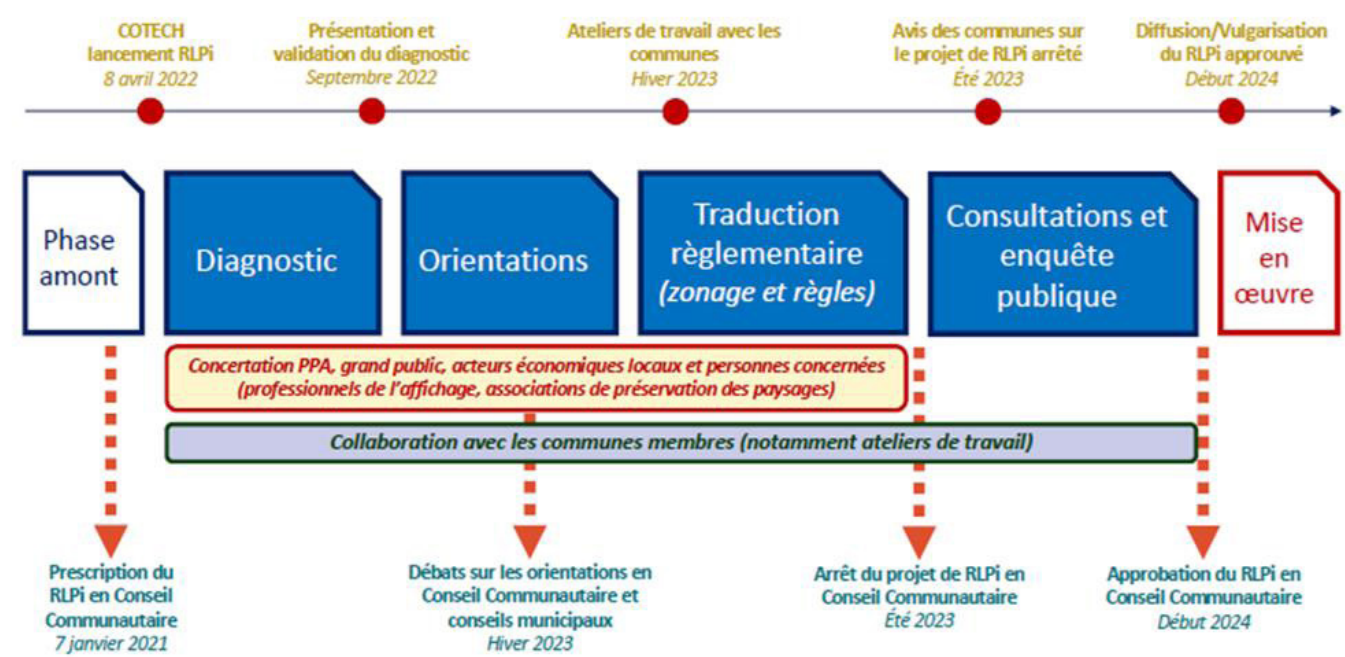
LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

En application de l'article L.581-14 du code de l'environnement, la communauté urbaine de Caen la mer, est compétente pour élaborer un Règlement Local de Publicité intercommunal sur son territoire.

L'élaboration d'un RLPi vise à encadrer les conditions et caractéristiques d'implantation des publicités, pré enseignes et enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. À ce titre, le RLPi a essentiellement pour finalité de restreindre les possibilités d'affichage publicitaire afin d'apporter une réponse adaptée à la préservation du patrimoine architectural et paysager puisqu'à l'exception de rares dérogations (réintroduction mesurée de la publicité dans certains secteurs patrimoniaux),

La commune s'est engagée dans cette démarche. Le sujet a été débattu lors du conseil municipal du 8 février 2023.

Planning prévisionnel de l'élaboration du RLPi :



UN RÉSEAU DE LIAISONS DOUCES ADAPTÉES, ENTRETENUES ET EN COURS DE DÉVELOPPEMENT (PISTES CYCLABLES LHR)

Entre Rots et Bretteville-l'Orgueilleuse

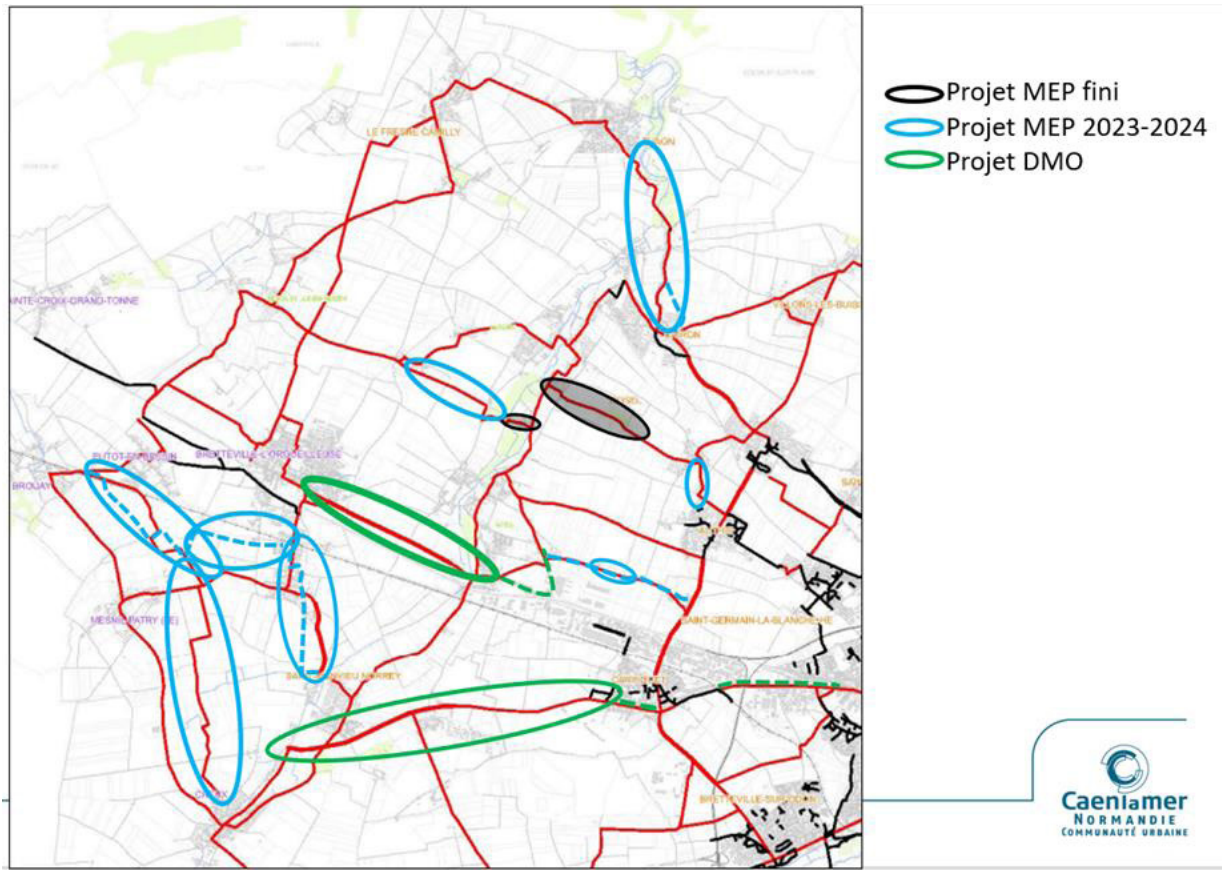
Programmation prévue au 2^{ème} semestre 2023 d'une liaison douce reliant les agglomérations de Rots et Bretteville-l'Orgueilleuse sur 2400m environ au droit de la RD613 avec pour objectifs de sécuriser les usagers et de réduire la vitesse des automobilistes.

Plan de situation de la section concernée :



Des projets à l'étude entre Putot, Le Mesnil-Patry et Cheux et entre Cheux et Carpiquet

Des études de sols ont été réalisées en 2022 par la Communauté urbaine Caen la mer pour déterminer le type de revêtement à réaliser.



REMISE DE COMPOST AUX HABITANTS

En 2022 et 2023, la commune a répondu favorablement à la demande du SYVEDAC en distribuant gratuitement du compost aux habitants sur deux sites, à Bretteville-l’Orgueilleuse et Cheux.

Cette action est également l’occasion de promouvoir auprès des habitants la pratique du compostage individuel pour réduire la production de déchets verts et de déchets de cuisine collectés.

DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES DEEE ET DEA

En 2022 et 2023 la commune a répondu favorablement à la proposition de Caen la mer afin d’accueillir des collectes dites éphémères des Déchets d’Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et des Déchets d’Equipements d’Ameublement (DEA).
La 1^{ère} a eu lieu en septembre 2022 à Cheux, une seconde est programmée le 10 juin 2023 au Mesnil-Patry.

ICI COMMENCE LA MER

Une campagne de sensibilisation « Ici commence la mer » est initiée, sous le pilotage de la Direction du Cycle de l’eau. L’objectif de cette campagne est d’informer et de sensibiliser les riverains sur le débouché des réseaux eaux pluviales et notamment des avaloirs trop souvent perçus comme étant le « tout à l’égout », dans lesquels les déchets jetés se retrouvent au milieu naturel, et in fine sur notre littoral. La sensibilisation des passants passe par l’installation de « clous » sur le sol, à proximité de d’avaloirs de pluvial, pour passer le message suivant « Ici commence la mer, ne rien jeter ». Des « clous » seront disposés à Thue et Mue.

LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances tant sur l’apiculture, la biodiversité que sur la santé et la sécurité publique. Les risques sur la santé humaine sont essentiellement liés à la constitution de colonies dépassant plusieurs milliers d’individus à proximité des lieux fréquentés. Aussi, dans le but de limiter ces nuisances et dégâts apicoles, risques de santé et de sécurité publique, il est proposé un plan de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados.
Comme en 2017 et 2018, afin que la commune puisse intervenir dans le cadre du plan de lutte collective, sur les nids secondaires de frelons asiatiques, elle a signé une convention avec la FREDON afin de coordonner les interventions dans les espaces publics, mais également dans les espaces privés.

Nombre de nids détruits en :

- 2020 : 26
- 2021 : 28
- 2022 : 49

LA MOBILITÉ COLLECTIVE ENCOURAGÉE

La commune relaie régulièrement la communication sur son site internet, via l’application Citykomi mais également en réalisant du boitage sur les sujets suivants :

- **Aire de covoiturage :**

Afin de réduire les déplacements individuels avec une seule personne par véhicule, la commune de Thue et Mue a demandé, lors du précédent mandat, à la Communauté urbaine Caen la mer de s’engager sur la mise en place d’une zone de covoiturage au niveau de l’échangeur de la Corneille, car un stationnement sauvage montrait quotidiennement ce besoin. La zone de covoiturage a été réalisée en 2020. Ce parking comprend une vingtaine de places qui facilitent le transport partagé. Il est envisagé de l’agrandir.

- **Gare TER :**

Le nombre et les horaires de dessertes de la gare TER de Norrey/Bretteville a augmenté par la mobilisation de citoyens et d’élus. Il faut convaincre que ce déplacement peut correspondre aux besoins de notre population.
Depuis le 30 août 2021 le réseau Twisto a étendu ses services. Les usagers peuvent désormais prendre le train Nomad entre Bretteville-Norrey et Caen grâce à leur abonnement ou leur ticket Twisto.
Pour lancer cette offre les habitants de Thue et Mue notamment ont pu tester gratuitement durant 1 mois ce voyage.

- **Twisto Flex**

Depuis juillet 2022 une solution de transport flexible, simple, pratique et à la demande est proposée par Twisto, il s’agit de Twisto Flex. Beaucoup d’usagers l’ont adopté.

Il s’agit d’une solution de transport flexible, simple, pratique et à la demande proposée par Twisto. Beaucoup d’entre vous l’ont déjà adopté.

Les avantages :

- Une réservation possible jusqu’à la dernière minute (sous réserve de disponibilité)
- Une application simple d’utilisation pour réserver tous vos trajets
- Un fonctionnement 7 jours/7 de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et les jours fériés
- Un service accessible aux tarifs habituels Twisto

UNE AIDE À L’ACHAT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En plus d’inciter la population à utiliser les moyens de transports collectifs, dans un souci de développer les mobilités douces, le conseil municipal a adopté, le 30 juin 2021, le principe d’une aide à l’achat d’un vélo à assistance électrique pour les habitants de Thue et Mue. Cette aide complète celle dispensée par l’état et la communauté urbaine Caen la mer. Une enveloppe de 10 000€ a été affectée au budget 2021. Le reliquat a été affecté au budget 2022.

Conditions :

- Acheter un vélo à assistance électrique neuf avec une batterie sans plomb (pédalage assisté au sens de l’article R.311-1 du code de la route),
- La facture doit être datée à partir du 30 juin 2021
- Être une personne physique, majeure et domiciliée à Thue et Mue,
- Une aide par personne physique en limitant le nombre d’aides à deux par foyer fiscal,
- Les aides sont accordées par ordre chronologique d’arrivée des demandes, dans la limite du budget annuel de 10 000 euros.

Dispositif ouvert à tous les habitants de la commune, avec une distinction pour ceux qui ont un revenu fiscal de référence par part supérieur à 13 489 euros et ceux dont le revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 euros :

A) Pour les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par part est supérieur à 13 489 euros.
Aide de la commune de 100 euros.

B) Pour les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 euros.
L’aide de la commune sera portée à 150 euros. Les habitants bénéficient de l’aide de Caen la mer d’un montant de 50 euros supplémentaires et de celle de l’Etat de 300 ou 400 euros. L’aide de Caen la mer est versée par la commune.



	Revenu fiscal de référence par part supérieur à 13 489€	Revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489€
Thue et Mue	100€	150€
Caen la Mer	0€	50€
État	0€	300€
TOTAL	100€	500€

22 aides ont été octroyées en 2021 et 58 en 2022.

LA RÉNOVATION DE L’HABITAT FAVORISÉE : THERMOGRAPHIE...

La convention ORT

Par délibération n°2021-47 du 7 avril 2021, le conseil communal a approuvé l’adhésion au programme « Petites Villes de Demain » qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l’environnement. Par délibération n°2021-55 du 19 mai 2021, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer la convention ORT – Opération de Revitalisation de Territoire engageant la Communauté urbaine Caen la mer, la commune de Thue et Mue, la commune de Ouistreham Riva-Bella et l’Etat représenté par le Préfet du Département du Calvados. Cette convention permet à l’ensemble de la commune d’être éligible au dispositif fiscal de Normandie. Il accompagne financièrement les projets de rénovation de l’ancien (après achat) à des fins locatives.

La thermographie

La commune a lancé fin 2022 un marché public pour une opération de thermographie afin d’identifier les logements éne-givores, de sensibiliser et d’accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation.

Les objectifs de cette opération :

- Communiquer sur la rénovation énergétique.
- Calibrer une technique de prise de vue et d’interprétation de clichés thermographiques réalisés avec une caméra ther-mique, permettant d’identifier les bâtiments éne-givores.
- Identifier les propriétaires volontaires et motivés pour faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement afin de les accompagner dans leur démarche
- Accompagner les volontaires dans la démarche de rénovation énergétique

Dans ce cadre, la thermographie est un outil « d’appel », qui permet d’interpeler et d’ouvrir plus facilement les discussions sur le confort thermique, la consommation énergétique et les éventuels projets de rénovation des propriétaires.

La collectivité a souhaité réaliser en 2023 la thermographie sur différents quartiers de ces communes historiques, à raison d’environ 75 logements à Bretteville-l’Orgueilleuse, Cheux, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne.

SENSIBILISATION DES ÉLUS, AGENTS ET DE LA POPULATION AUX ÉCONOMIES D’ÉNERGIE

Le Semivert

Le 19 janvier 2023, au cours du Semivert les agents de Thue et Mue, du SEEJ et de la communauté urbaine Caen la mer ont proposé des actions à mettre en oeuvre tout au long de l’année 2023 dans les services autour des thèmes de :

- La gestion des déchets
- La mobilité
- Le goût
- Les économies d’énergie



Le calendrier de l’avent

En décembre 2022, agents et élus ont été invités à ouvrir chaque jour une image d’un calendrier de l’avent en ligne. Chaque jour un bon conseil était mis en avant.

Le bon geste du mois pour la planète

Dans la lettre aux agents, chaque mois un geste écoresponsable est mis en avant.

La communication sur le site internet

Une page est dédiée aux économies d’énergie sur le site internet de la commune.

OPÉRATION VILLAGES PROPRES



RÉDUCTION DES HORAIRES D’ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les élus ont fait le choix fin 2022 de réduire les horaires d’éclairage public. Les nouveaux horaires sont :

		Bretteville l’Orgueilleuse	Brouay	Cheux	Le Mesnil-Patry	Putot en-Bessin	Sainte-Croix- Grand-Tonne
Lundi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	22h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30
Mardi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	22h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30
Mercredi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	22h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30
Jeudi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	22h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30

		Bretteville l'Orgueilleuse	Brouay	Cheux	Le Mesnil-Patry	Putot en-Bessin	Sainte-Croix-Grand-Tonne
Vendredi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	23h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30
Samedi	Allumage le matin	5h45	6h30	6h30	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	23h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	23h
Dimanche	Allumage le matin	5h45	6h30	6h	6h30	6h30	6h30
	Extinction le soir	23h	22h	22h30	22h (hiver) Suivant luminosité (été)	22h	22h30

Les horaires d’éclairage des panneaux à messages variables ont également été réduits. Ils sont désormais éteints la nuit entre 22h et 6h30.

II. Définition d’un aménagement urbain durable

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

Thue et Mue s’inscrit dans la démarche de la Communauté urbaine Caen la mer de se doter d’une politique foncière ambitieuse pour réaliser les grands projets structurants, et anticiper les besoins fonciers futurs pour accompagner l’ensemble des volets du développement local (activités économiques, cadre de vie, transports...). Cette politique publique passe par une stratégie de maîtrise foncière qui doit se construire dans une logique constante et globale et non seulement par des politiques d’acquisition d’opportunité. L’objectif principal de l’étude est de permettre à la d’établir cette stratégie foncière pour une déclinaison opérationnelle des objectifs fixés dans les documents de planification, mais également par anticipation en lien avec les enjeux identifiés.

UN NOUVEAU LOCAL TECHNIQUE POUR LE PÔLE DE CHEUX

Le pôle de Cheux a été transféré dans les locaux techniques de Saint-Manvieu-Norrey, en attendant le résultat des études globales sur les bâtiments techniques utilisés par la Communauté urbaine de Caen la mer.

LA VIDÉO PROTECTION DES ÉQUIPEMENTS

Les bâtiments qui ont vu le jour en 2021 et 2022 sont équipés de vidéoprotection.

ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Au vu des modifications et évolutions successives en termes de territoire et de compétences au cours des dernières années et en réponse aux exigences réglementaires, la Communauté Urbaine Caen la Mer a lancé une procédure d’établissement des zonages d’assainissement des eaux usées et pluviales sur son territoire.

Cette étude des zonages d’assainissement des eaux usées et pluviales doit permettre de répondre aux objectifs et enjeux suivants.

- Réglementaires, en se conformant à l’article L .2224-10 du CGCT.
- Financiers, en réponse aux conditions d’éligibilité du 11^{ème} programme d’intervention de l’Agence de l’Eau Seine Normandie (2019-2024).
- D’aménagement du territoire, en s’assurant de l’adéquation entre le développement urbain et la gestion des eaux usées (EU) et pluviales (EP), dans des conditions financières satisfaisantes et dans le respect des écosystèmes aquatiques et environnementaux.

CRÉATION DE JARDINS FAMILIAUX ET D’UN PARCOURS DE SANTÉ ET LOISIRS

15 jardins familiaux ont été créés. Ils sont mis à disposition des habitants gratuitement. L’association Les Jardiniers en assure la gestion.

Un jardin partagé de 660m² a vu le jour. Il est géré par l’association le SEL de Thue et Mue.

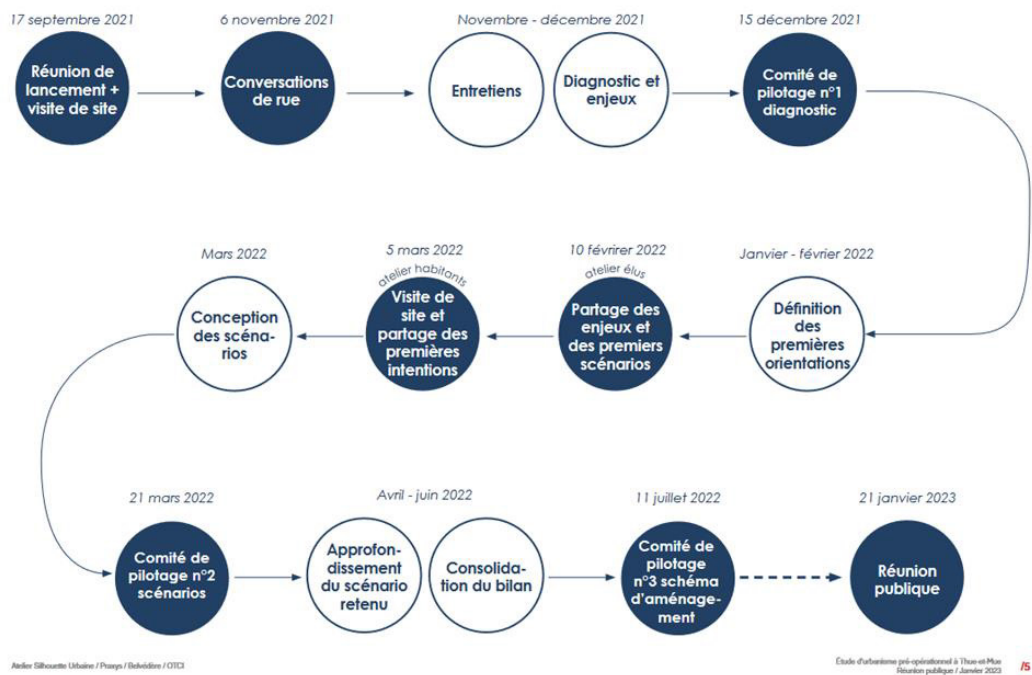
L’aménagement de cet espace nommé Parc des cultures est complété par l’aménagement d’une aire de jeux pour enfants de 3 à 10 ans, de balançoires, d’une structure d’exercices pour adultes, d’un terrain de boules, de bancs ainsi que d’une plateforme avec borne de marché pour de possibles événements. Des toilettes publiques sont également installées.

Un parcours de santé sera installé en 2023.



AMÉNAGEMENT DU COEUR DE BOURG DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

La commune portera ce projet et a signé une convention avec l’établissement public foncier de Normandie pour le portage du foncier. Une étude de programmation urbaine a été lancée.



Cette étude est terminée. Au cours de celle-ci 3 présentations au public ont eu lieu :

- En novembre 2021 à l'occasion du marché du samedi matin
- En mars 2022 sur le lieu du projet : Présentation de différents scénarios
- En janvier 2023 : Présentation des orientations (grader les deux bâtiments rue de Caen, définition des différents espaces)



ENTRETIEN ET INSTALLATION DES JEUX POUR ENFANTS

L'entretien et le contrôle est désormais réalisé chaque année. De nouvelles aires de jeux seront installées au 1^{er} semestre 2023 sur les communes déléguées de :

- Putot-en-Bessin sur l'espace vert de la mairie.
- Le Mesnil-Patry à côté des terrains de pétanque.

LIMITATION DE L'IMPERMÉABILISATION DES SURFACES DANS LES AMÉNAGEMENTS

Exemple : création de places de stationnement en terre-pierre réalisée rue de Secqueville à Bretteville-l'Orgueilleuse.

UN AMÉNAGEMENT URBAIN PERMETTANT UNE ALTERNATIVE À LA VOITURE

Lotissement au Mesnil-Patry

Etude d'analyse d'une zone humide réalisée en 2022 sur le territoire du Mesnil-Patry.

Poursuite des réflexions en cours.

Lotissement à Brouay

S'ASSURER D'UNE OFFRE TOUJOURS DISPONIBLE EN FONCIER D'ENTREPRISE

La communauté urbaine Caen la mer a fait l'acquisition d'un terrain à l'ouest de la Zone d'Activités de Cardonville.

ACCOMPAGNER ET FACILITER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Les élus ont facilité et accompagné l'implantation des crèches Cannelle et Nougatine, l'extension de Durand Location ainsi que l'installation de toute entreprise intéressée.

RENCONTRES ET CONNAISSANCE DES ENTREPRENEURS

Poursuite des matinales des entreprises

Depuis 2018, Caen Normandie Développement organise en lien avec les communes, des matinales entreprises des Zones d'Activités.

Ces matinales ont pour objectifs de :

- Rassembler les entreprises implantées sur les zones d'activités économiques Caen la mer.
- Apporter des réponses et solutions aux besoins et problématiques de développement des entreprises.
- Partager une matinée conviviale entre entrepreneurs, développeurs économiques et élus.

En juin 2022 les chefs d'entreprises et les élus des communes de Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey, Rots et Carpiquet été invités à visiter l'entreprise Pétrole et Synthèse située sur la Zone d'Activité de Cardonville. Ils sont nombreux à avoir répondu présents à l'invitation.

3

LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE VALORISÉE

I. Soutien à la vie associative

UNE POLITIQUE ASSOCIATIVE EN CONSTRUCTION

Dans un premier temps les élus ont fait le choix de désigner un référent par association.

Dans un second temps, en 2023, une maire adjointe à la vie associative a été nommée afin de :

- Construire et suivre une politique associative en lien avec les associations,
- Organiser le forum de la vie associative et communale en lien avec les maires délégués, les maires adjoints,
- Coordonner et suivre l'action associative,
- Contractualiser avec les associations à chaque fois que nécessaire : subventions, utilisation des équipements, etc...,
- Coordonner la gestion des demandes de subvention en lien avec les maires délégués et adjoints,
- Coordonner les relations avec les associations par l'animation des différents référents aux associations,
- Présider la commission vie associative,
- Organiser la matinale des associations.

UNE POLITIQUE DE SUBVENTIONS ADAPTÉE

Une nouvelle procédure de demande de subvention a été mise en place en 2022, elle a été reconduite pour les demandes de subvention 2023.

Le dossier de demande de subvention mentionne désormais le nombre d'heures de prêt de salle.

Les demandes de subvention sont désormais réparties entre les communes déléguées et les commissions.

Montant 2020 : 92 424,18€

Montant 2021 : 88 622,25€ (Année de la pandémie)

Montant 2022 : 95 256,80€

Montant 2023 : + de 100 000€

CONVENTIONNEMENT PLURIANNUEL

Une Convention Pluriannuelle d'Objectif a été proposée à l'association Le S.A.B.O.T sur la base de son projet associatif.

UN SOUTIEN LOGISTIQUE

Les équipes techniques sont présentes pour mettre à disposition, en place le matériel et les équipements demandés par les associations pour leurs manifestations.

UNE MATINALE DES ASSOCIATIONS

Préalablement à la tenue d'une matinale des associations, ces dernières ont reçu un questionnaire à remplir qui a permis de dégager divers sujets d'échanges à développer.

La première matinale des associations a eu lieu le samedi 8 octobre 2022.

Une cinquantaine de bénévoles sont venus échanger avec les élus au Studio sur les thématiques suivantes :

- Collaboration entre associations : Quelles propositions pour mieux faire collaborer les associations entre elles ?
- Recrutement des bénévoles et des responsables : Quelles suggestions pour faciliter le recrutement des bénévoles et des responsables ?
- Diffusion des informations : Quelles propositions pour améliorer la diffusion de vos informations ?
- Autres suggestions

Deux réunions avec les bénévoles volontaires ont suivi cette matinale.

La première sur le thème du bénévolat a eu lieu le 12 janvier 2023 et la seconde sur le thème de la communication s'est déroulée le 17 janvier 2023.

DÉVELOPPEMENT DU FORUM DES ASSOCIATIONS EN FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE ET MUNICIPALE

Le forum des associations s'est élargi. La commune propose désormais à Twisto, au service déchets de Caen la mer et à la maison de l'habitat d'être présents. Ils sont venus lors des deux dernières éditions.



DES PANNEAUX D’AFFICHAGE DÉDIÉS AUX ASSOCIATIONS ET À LA CULTURE

En décembre 2022 un devis a été signé afin d’installer des panneaux d’affichage dédiés aux associations et à la culture.

- Ils seront installés courant 2023 :
- Bretteville-l’Orgueilleuse
 - 1 vitrine (côté parking) sur le mur de la pharmacie + 1 vitrine mur du gymnase
 - 1 panneau simple face au niveau du parking
 - 1 panneau double face au Parc des Cultures

- Brouay
- 1 vitrine à côté du défibrillateur

- Cheux
- 1 vitrine accrochée au mur de la coiffeuse le long du cheminement

- Le Mesnil-Patry
- 4 vitrines

- Putot-en-Bessin
- 1 vitrine sur le mur de la salle des fêtes

- Sainte-Croix-Grand-Tonne
- 1 vitrine sur le mur en pierre de la salle des fêtes

AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES DE PUTOT-EN-BESSIN

Une extension de la salle des fêtes est prévue afin de répondre à différents besoins liés :

- à l’utilisation optimale de la salle et de ses espaces
- au stockage des tables, des chaises et du matériel du comité des fêtes
- aux cérémonies officielles : mariages, Pacs...
- à l’organisation régulière de réunions regroupant une vingtaine de personnes

Charpentier Architecte étude et rendu du projet d’extension prévus au 1^{er} semestre 2023.

RÉNOVATION STRUCTURELLE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE CHEUX

Le projet de rénovation et de réaménagement de la salle des fêtes existantes permettra d’accueillir les associations et d’exploiter le lieu en salle de spectacle. Petr Architecte étude et rendu du projet de rénovation et d’extension prévus au 1^{er} semestre 2023.

LE GYMNASSE VICTOR LORIER RÉNOVÉ

Pour répondre à la demande, des locaux individuels d’environ 15m² sont mis à disposition des associations. Au nombre de 7, ils sont accessibles soit par l’intérieur du gymnase (4) soit par l’extérieur (3). Les tracés sont maintenus (basket / handball) et complétés : Un 6eme terrain de badminton a été réalisé. Des supports pour punchingball et un mur d’escalade sont mis en place. Des tribunes amovibles seront installées. Les vestiaires et l’infirmierie sont totalement refaits. Un local accessible de l’intérieur mais aussi de l’extérieur permet la gestion d’évènements festifs. Le bâtiment rénové et restructuré a été inauguré en septembre 2022.



II. Soutien et accroissement de la relation avec les administrés

MAINTIEN DES ÉLUS DE PROXIMITÉ DANS CHAQUE COMMUNE DÉLÉGUÉE

DES PERMANENCES D’ÉLUS

Des permanences d’élus ont lieu un samedi par mois à Cheux. À Sainte-Croix-Grand-Tonne, Brouay et Putot-en-Bessin, Les élus sont régulièrement présents lors des ouvertures au public. Une permanence est mise en place à Bretteville-l’Orgueilleuse à compter d’avril 2023.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES AFIN DE DONNER LA PAROLE AUX ADMINISTRÉS

Réunions publiques
Septembre 2020 à Putot-en-Bessin : présentation de la nouvelle équipe, des commission ouvertes et stationnement.
Avril 2022 à Bretteville-l’Orgueilleuse : Pigeon béton*

** L’entreprise Pigeon Bétons souhaite s’implanter sur la Zone d’Activités de Cardonville à Bretteville-l’Orgueilleuse. L’installation d’une telle entreprise génère souvent des inquiétudes par rapport aux nuisances que peut apporter ce type d’activités : poussière, bruit, trafic routier, etc. Les élus de la commune ont donc souhaité aller visiter deux entreprises en Bretagne afin de pouvoir se rendre compte précisément des réelles nuisances. Cela a été aussi l’occasion d’échanger avec leurs homologues des communes qui accueillent Pigeon Bétons. Les élus ont ainsi été rassurés, y compris les plus sceptiques d’entre eux. Les entreprises de la zone d’activités qui ont été invitées à cette visite mais qui n’ont pu s’y rendre ont eu un compte rendu oral précis de la visite : elles n’ont pas été convaincues par l’explication. Les élus, en parfaite transparence, ont donc invité les entreprises de la zone d’activités à rencontrer Pigeon Bétons. Ainsi, le 12 octobre, l’entreprise Pigeon Bétons a présenté son projet et son business plan aux entreprises présentes sur la zone. Si les entreprises ont été rassurées sur les nuisances liées au bruit et à la poussière, elles l’ont moins été sur le trafic routier. Le business plan de Pigeon Bétons fait état d’une circulation de 70 poids lourds (toupie ou camion benne) par jour en moyenne, loin des 300 camions imaginés par les entreprises. Rappelons d’ailleurs à ce titre que la RN 13 à moins de 100m du projet, accueille 31 642 véhicules par jour dont 7% de poids lourds soit 2 215 camions (chiffre de décembre 2020, source DIRNO). Néanmoins, il est évident que l’installation d’une telle entreprise génère un flux de camions. Afin de limiter l’impact de la circulation dans la zone, les entreprises ont demandé si l’entrée et la sortie des camions pouvaient se faire au nord (côté RN13). Les élus, soucieux des interrogations et à fortiori des inquiétudes des entreprises, ont donc décidé d’étudier cette possibilité qui semble pour le moment plutôt bien engagée. Aujourd’hui, le premier permis de construire déposé par Pigeon Bétons a été refusé compte tenu d’une hauteur de bâtiment non conforme avec les règles d’urbanisme. Pigeon Bétons a donc redéposé son permis de construire en intégrant l’entrée au nord de la parcelle. Ce dernier a été accepté. Des recours ont été déposés auprès du tribunal administratif. Le dossier est en cours.*

Soirées débats
Avril 2022 à Bretteville-l’Orgueilleuse : nos voisins les agriculteurs.



Mai 2022 à Bretteville-l’Orgueilleuse : Les énergies renouvelables.



Café rencontre
Octobre 2021 à Bretteville-l’Orgueilleuse
1^{er} avril 2023 à Bretteville-l’Orgueilleuse

III. La communication renforcée

STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DU SERVICE COMMUNICATION

Une chargée de communication a été recrutée durant l'été 2021 sur un poste à 35h (dont 7h pour le SEEJ).

DE NOUVEAUX DOCUMENTS ET NOUVELLES ACTIONS RÉALISÉES

Réalisation d'un document pour annoncer la programmation culturelle

Trois documents ont été réalisés, la première pour une demi saison, la seconde et la troisième pour une saison complète.



Annuaire des associations

Un annuaire des associations a été réalisé pour la rentrée 2021. Une mise à jour a été effectuée en 2022 (version en ligne uniquement).



Un nom pour les habitants de Thue et Mue

Durant le second trimestre 2021 les habitants ont été invités à faire des propositions de noms, puis à voter pour celui qu'ils préféraient. Le conseil municipal du 22 septembre 2021 a adopté le nom de Thuemusien et Thuemusienne.

Proposition Saint Valentin

En février 2022 il a été proposé aux habitants de faire passer un message à leur bien aimé sur les panneaux lumineux des communes.

L'objectif était de :

- Rappeler aux habitants l'existence des panneaux d'infos
- Espérer qu'ils soient + attentifs à notre communication

Bien au-delà l'information a été relayée par la presse écrite, des radios locales ainsi qu'un groupe Facebook bien connu des habitants de Caen et sa région. Cela a donné de la visibilité à la commune.

ARTICLES PRESSE :

La Manche Libre : <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-977077-calvados-insolite-ces-habitants-pourront-declarer-leur-amour-sur-le-panneau-lumineux>

Ouest-France : <https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/vous-pouvez-declarer-votre-amour-sur-des-panneaux-lumineux-pour-la-saint-valentin-pres-de-caen-ffa65cec-86aa-11ec->

[92de-82b50c7e4353](https://actu.fr/liberte/https://actu.fr/normandie/thue-et-mue_14098/saint-valentin-les-messages-des-amoureux-diffuses-sur-les-panneaux-de-la-ville-a-thue-et-mue_48333840.html)

Actu.fr/Liberté : https://actu.fr/normandie/thue-et-mue_14098/saint-valentin-les-messages-des-amoureux-diffuses-sur-les-panneaux-de-la-ville-a-thue-et-mue_48333840.html

RELAIS RADIO :

Tendances Ouest

Radio Cristal

RELAIS RÉSEAUX SOCIAUX :

Publication sur la page Facebook « Où trouver quoi à Caen »

Page suivie par 137 800 personnes

576 j'aimes / 501 commentaires / 115 partages de la publication (au 8 février)

28 messages ont été diffusés en 2022. Cette action est renouvelée en 2023.

Proposition aux habitants de transmettre leurs photos de la neige

Dans cet esprit de vouloir rendre attentifs les habitants à la communication en leur demandant du contenu et pour cette fois mettre en avant le site internet. Il a été proposé en décembre 2022 aux habitants d'envoyer leurs photos de la neige à Thue et Mue.



Concours photos qui s'est étoffé

Pour la 4ème édition de son concours photos « Une saison, un regard », la commune a fait imprimer une photo de chaque participant. Ces photos ont été exposées à la médiathèque « La Croisée des Mots » puis à la mairie de Cheux début 2023.

14 personnes ont participé au concours 2020/2021 et 26 en 2022.



Guide du bien vieillir

Ce guide de 4 pages regroupe les informations qui peuvent être utiles aux seniors. Il a été créé et imprimé en avril 2022, à l'occasion du forum du bien vieillir et est désormais en ligne sur le site de Thue et Mue.



La Marche Rose

La commune en partenariat avec l'association Brouay Animation Loisirs s'est mobilisée pour la 1ère fois en faveur de la ligue contre le cancer en organisant une marche rose de 5 km en octobre 2022. Elle a réuni plus de 60 personnes et a permis de reverser la somme de 544 au centre François BACLESSE.



Des jeux pour découvrir le territoire et les services

Afin de valoriser le territoire, de faire découvrir aux habitants de tous âges les services à la population, les services de santé, les équipements et infrastructures de loisirs et les élus, il a été proposé à l’ALJ et plus particulièrement aux espaces jeunes de créer un jeu de société dont une version courte a été proposée au forum de la vie associative et municipale en 2020. Dans le même esprit un jeu de 7 familles a été proposé au forum de la vie associative et municipale 2021. Il a rencontré un vif succès.

Guide de bienvenue
à destination des commerçants



Guide à destination des associations



QUELQUES CHIFFRES

Citykomi

53 messages ont été diffusés en moyenne par mois en 2022.

Périodes	Abonnés au canal « Bien vivre à Thue et Mue »	Abonnés au canal « Bien grandir à Thue et Mue »	Abonnés au canal « Thue et Mue en direct »	Abonnés au canal « L’actu de Caen la mer »
au 25.01.2022	1 734	1 816	1 788	1 588
au 11.05.2022	1 502	1 377	1 590	1 682
au 11.08.2022	1 574	1 430	1 669	1 793
au 22.12.2022	1 635	1 455	1 729	1 882
au 05.01.2023	1 654	1 471	1 846	1 906

Site internet

Fréquentation du site internet : thueetmue.fr

Périodes	Moyenne mensuelle d’utilisateurs	Moyenne mensuelle des pages vues	Durée mensuelle des cessions
D’août 2020 à juillet 2021	2 663	9 508	1.55
D’août 2021 à juillet 2022	3 156	11 100	1.70

IV. La politique culturelle dynamisée

MISE EN OEUVRE DU PROJET SCIENTIFIQUE CULTUREL EDUCATIF ET SOCIAL (PSCES)

Recrutement d’une responsable culture.

Construction d’un réseau de lecture publique à l’échelle de la commune

- Harmonisation du fonctionnement des trois bibliothèques : réalisation d’un règlement intérieur commun, intégration au réseau des bibliothèques de Caen la mer, programmation concertée des animations culturelles
- Une communication commune : sur le site internet de la commune, la page Facebook et le blog des bibliothèques
- Un budget mis en commun, notamment pour les animations.

Ouverture d’un nouvel équipement : la médiathèque La Croisée des Mots

- En avril 2021, la médiathèque intègre la Maison de Services Publics au coeur du bourg
- Un espace plus grand : 250 m²
- Des horaires élargis : ouverture de 16.5h par semaine du mardi au samedi, à 25h par semaine du lundi au samedi
- 6 ordinateurs mis à disposition du public avec connexion WIFI et accès à une imprimante
- Un espace jeu vidéo ouvert au coeur de l’espace en octobre 2022
- Accueil régulier des classes de l’école maternelle, de l’école primaire, du Relais Petite Enfance et de l’ALJ. Animations hors les murs, à la micro-crèche de Bretteville-l’Orgueilleuse
- Accueil régulier des conseillers numérique du Département pour des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs autour du numérique
- Accueil d’expositions

LES PARTENARIATS DÉVELOPPÉS : UN RÉSEAU DYNAMIQUE

- Développement d’un programme d’animations régulières : séances de lecture pour les tout-petits, ateliers, projections de films, spectacles...
- Des bibliothèques inscrites dans le réseau des bibliothèques de Caen la mer (carte unique, catalogue commun, offre numérique...) et dans celui de la Bibliothèque Départementale du Calvados (prêts de documents, prêts d’expositions, formations pour les agents...)
- Une réflexion en cours sur un nouvel équipement à Cheux
- Une dynamique en constante progression à Bretteville-l’Orgueilleuse :
 - 4 265 entrées en 2019
 - 5 968 entrées en 2022
 - 8 624 prêts en 2019
 - 15 382 prêts en 2022.

AUGMENTER ET DIVERSIFIER LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Lancement d’une saison culturelle pluridisciplinaire diversifiée portée par la commune

Pour la saison 2021-2022 : 3 spectacles programmés au Studio, 1 festival jeunes amateurs (543 spectateurs).

Pour la saison 2022-2023 : 6 spectacles programmés au Studio, 1 festival jeunes amateurs (saison en cours - 447 spectateurs au 1^{er} janvier).

1 brochure de la saison culturelle imprimée est distribuée dans chaque boîte aux lettres de la commune.

Un soutien aux associations culturelles du territoire

- 19 646€ de subventions versées à 5 associations : Route Serge Saint (arts plastiques), ACALC (manifestation littéraire), Le S.A.B.O.T (organisation de concerts), Ligue de l’enseignement / Générique (cinéma), Mue’sique (éducation artistique)
- Mise à disposition des salles communales
- Soutien à la communication

Lancement d'un festival jeunes amateurs au Studio

La 1^{ère} édition du Festival Jeunes Amateurs s'est déroulée les 13 et 14 mai 2022. Ont été accueillis au Studio les élèves des ateliers théâtre du collège DUNOIS à Caen, des lycées ALLENDE à Hérouville-Saint-Clair, Sainte-Marie à Caen et Victor HUGO à Caen, ainsi que l'atelier de la MJC Hermanville-Colleville et Amavada – soit 136 élèves.

Les objectifs de ce temps fort sont :

- Créer des rencontres entre jeunes autour de la pratique artistique
- Offrir une reconnaissance aux jeunes amateurs
- Jouer un spectacle dans une salle professionnelle reconnue



Résidences d'artistes

La compagnie Caravelle Project a été accueillie en résidence au Studio du 19 au 30 juillet 2021, avec le soutien de la DRAC Normandie pour leur création La Liesse.

Un prêt de plateau est programmé en novembre 2023 pour la compagnie Al Doce.

La commune reçoit de nombreuses demandes de compagnies pour des prêts de plateau et des résidences. Le peu de disponibilité du Studio limite, pour le moment, les possibilités d'accueil.

Des partenariats avec des institutions culturelles

Dans le cadre de la programmation culturelle, la commune bénéficie de plusieurs partenariats :

- avec Eclat(s) de Rue, le festival des arts de la rue de la ville de Caen : des spectacles sont ainsi accueillis lors de la Fête de Thue et Mue au mois de juin et lors de la fête du Pays au mois de septembre.
- avec l'Orchestre et conservatoire de Caen : un mini-concert a été accueilli à Cheux en 2020, et à Bretteville-l'Orgueilleuse en 2022.
- avec le Festival Ma Parole ! porté par la Bibliothèque du Calvados : un spectacle a été accueilli en 2021.

MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE POUR LA CULTURE

Une adjointe à la culture nommée pour la 1^{ère} fois en 2020.

- Une commission culture a été mise en place avec élus, présidents d'associations culturelles et habitants engagés
- Un poste de responsable culture créé (1/2 ETP) en 2021

1% ARTISTIQUE

Le 1% artistique est une mesure qui consiste à réserver, à l'occasion de la construction ou de l'extension de bâtiments publics, une somme permettant la réalisation d'une ou plusieurs oeuvres d'art spécialement conçues pour le lieu.

Elle permet à des artistes de tendances et d'expressions diverses de créer des oeuvres pour un lieu de vie quotidien, de se confronter à l'espace, au milieu urbain et de familiariser le public à l'art de notre temps.

C'est dans ce cadre que l'oeuvre de l'artiste Sylwia HANSMANN, a été installée devant la Maison de Services Publics à Bretteville-l'Orgueilleuse :

« Une boule de paille en taille réelle, en acier corten, découpée au laser. Un centre pour se retrouver. On peut se mettre autour, s'y appuyer, pour les plus petits, mais aussi les grands, on peut y entrer, s'asseoir sur le bloc en marbre de carrare et contempler les dessins lumineux formés par la découpe.

Les dessins multiplient les bottes rondes et évoquent la dynamique de ces boules sur les champs. Observez et découvrez tout au long de la journée et de la nuit, toujours à nouveau, cette oeuvre, changeante avec ses jeux d'ombres et de lumière, de pleins et de vides.

Le soir, illuminée par l'intérieur, cette lanterne magique garde une trace du spectacle des moissonneuses des nuits d'été. »



4

SOLIDARITÉ

I. Soutien et relogement suite à un incendie

En juillet 2021, la mairie annexe de Cheux a accueilli une collecte de dons pour un couple qui a tout perdu lors de l'incendie de sa maison.

Le CCAS a ensuite mis à disposition de ce couple le logement d'accueil temporaire dont il dispose à Cheux, le temps qu'il retrouve un logement pérenne.

II. Une aide au peuple ukrainien

UNE COLLECTE DE DONS

Rapidement après le début du conflit, la commune a organisé une collecte de dons. Plus de 10m³ de dons ont été collectés pour le peuple ukrainiens et les réfugiés. Ils ont été acheminés aux associations suivantes : les Pompiers Missions Humanitaires, la Protection civile, l'aumônerie Catholique Ukrainienne du Saint Esprit de Saint-Germain-en-Laye et l'association les Enfants d'Ukraine.

DES LOGEMENTS MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT

La préfecture a sollicité les habitants et les communes pour accueillir des réfugiés. Le comité des exécutifs s'est montré favorable à l'accueil de familles ukrainiennes. Des échanges ont ensuite eu lieu avec les services de la préfecture qui dirigent les familles vers les logements qui leur semblent le plus adapté en fonction de la situation des familles (nombre de personnes, véhiculée ou non...) et des logements (surface, proximité des services, des transports...).

4 logements sont actuellement mis à disposition. Ces logements préalablement vides depuis plusieurs mois ou années, n'avaient plus vocation à être habités. Cela a donc nécessité quelques travaux. Les agents, des bénévoles et les familles accueillies ont participé à la remise en état et à l'aménagement des locaux. Des habitants de Thue et Mue et des environs ont répondu à l'appel lancé via l'application Citykomi. Cela a permis d'équiper les logements à faible coût.

3 familles sont logées à Bretteville-L'Orgueilleuse, une à Brouay. Au total 17 personnes ont été accueillies à Thue et Mue, 3 sont rentrées en Ukraine.



5

SITUATION FINANCIÈRE
ET RESSOURCES HUMAINES

Les recettes réelles de fonctionnement en 2022 s'établissent à 4 404 810€ et représentent 708€/habitant.
Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 592 802€ en hausse de 6,3 % et représentent 578€/habitant.

La capacité d'autofinancement brute 2022 est de 812 009€.

Le ratio de rigidité des charges structurelles (poids des dépenses obligatoires dans les produits réels de fonctionnement) est de 58,5%.

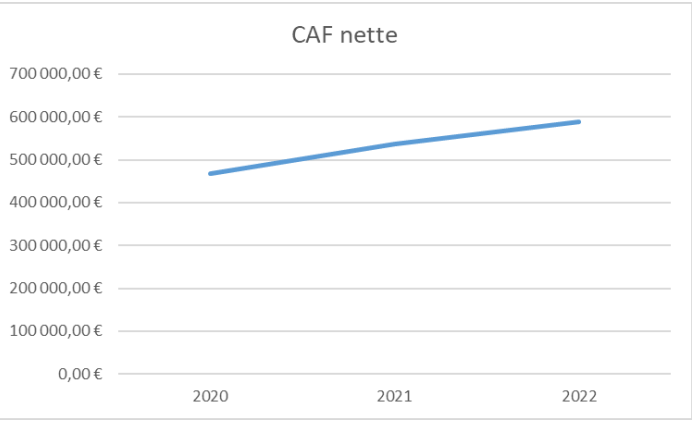
Fonds de roulement :

Le fonds de roulement net global au 31 décembre 2022 s'élève à 2 368 477€, en hausse de 122 002€ par rapport à 2021 (+5,4%). Il représente 241 jours de charges réelles de fonctionnement (contre 242 jours en 2021), ou encore 381€/habitant.

Endettement :

L'encours de dettes au 31 décembre 2022 est de 2 290 319 € (soit 368 €/habitant).
La capacité de désendettement (encours de dettes / CAF brute) est de 2,82 années.

I. Évolution de la capacité d'autofinancement
de la commune entre 2020 et 2022



	2020	2021	2022
CAF brute	693 513,83€	757 376,01€	812 008,65€
CAF nette	467 350,75€	536 008,60€	587 487,65€

	2020	2021	2022
Nombre d'agents	27	29	30
Equivalent Temps Plein	16.95	22.13	23.93

II. Renforcement des services à la population

UNE RESPONSABLE CULTURE RECRUTÉE

La volonté politique repose sur plusieurs axes notamment sur l'offre de services auprès des familles et des jeunes. Comp- tant, d'une part, majoritairement des couples ayant chacun une activité salariée et, d'autre part, 25% de moins de 18 ans, la commune a souhaité renforcer sa politique publique et dynamiser le territoire à travers une offre culturelle développée et de qualité.

À cet effet, elle a recruté en 2021 une responsable culture qui est arrivée en septembre 2021.

Elle assure :

- La responsabilité du service culture
- La coordination de service
- La responsabilité du Réseau de lecture publique

DES HEURES COMPLÉMENTAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre de l’ouverture de la nouvelle médiathèque un volet de 12h complémentaires a été, dans un premier temps, octroyé en complément d’un poste à 18h, pour le développement des services. Puis lors du conseil municipal de mars 2023, le poste a été créé à 35h.

UNE CHARGÉE DE COMMUNICATION RECRUTÉE

Dans le cadre de leur politique de promotion du territoire, la commune et le SIVOM Education Enfance Jeunesse ont recruté en 2021 un agent chargé de communication dont les missions sont mutualisées sur les 2 entités (80% Thue et Mue et 20% SEEJ).

Arrivée en juillet 2021, la chargée de communication :

- Contribue à l’élaboration de la stratégie de communication interne et externe de la collectivité,
- Conçoit et réalise des supports de communication,
- Organise des actions de communication et relations publiques,
- Produit des contenus,
- Développe des relations avec la presse et les médias.

MISE EN PLACE D’UN PÔLE DE VIE CIVILE ET CITOYENNE

Les services proposés dans les mairies ont été organisés autour du pôle de vie civile et citoyenne avec une responsable.

UN AGENT DE SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC RECRUTÉ 35H/SEMAINE

III. Renforcement des services techniques

ORGANISATION DU SERVICE BÂTIMENTS/EVENEMENTIELS

MISE EN PLACE D’UNE ASTREINTE

RECRUTEMENT D’UNE SECRÉTAIRE DES SERVICES TECHNIQUES

MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Au 1^{er} janvier 2017, le SEEJ et Thue et Mue ont mutualisé leurs services fonctionnels (finances, RH, juridiques, etc. ...). Le bilan de cette organisation est positif et il a été proposé de l’étendre au service « bâtiments et évènementiels ». Depuis le 1^{er} janvier 2023, chaque entité conserve son organisation politique mais une réunion hebdomadaire a lieu entre le Maire adjoint aux bâtiments et équipements publics de Thue et Mue et le Vice-Président aux travaux du SEEJ.

Les 2 agents du SEEJ et les 2 agents de Thue et Mue sont placés sous l’autorité hiérarchique du responsable de service. Chaque agent a la responsabilité d’un portefeuille de bâtiments, ce qui permet d’optimiser la gestion du patrimoine.

Le comité technique de Thue et Mue a donné un avis favorable le 24 novembre dernier et celui du SEEJ le 7 décembre 2022.

IV. Petites villes de demain à permis de recruter 2 agents

UN CHEF PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

"Petites villes de demain" a permis d’aider au financement d’un poste de chef de projet petites villes de demain pour 5 années. Celui-ci est financé à 80% par la banque des territoires et partagé 50%/50% avec la ville de Ouistreham Riva-Bella.

UNE MANAGER COMMERCE

Cet engagement a également permis d’aider au financement d’un poste de manger commerce pour 2 années.

Celui-ci est financé à 50% par la banque des territoires et partagé à 20%/80% avec la ville de Ouistreham Riva-Bella, soit un coût d’environ 4 000€ par an pour Thue et Mue.

V. Création d’un poste responsable informatique, réseau et téléphonie

Afin de bénéficier d’une expertise plus pointue en matière d’informatique et gestion de réseaux et de téléphonie, les communes de Rosel, de Saint-Manvieu-Norrey, de Thue et Mue, et le SIVOM Education Enfance Jeunesse ont décidé en 2021 de créer un service commun mutualisé.

C’est dans ce contexte que le SIVOM Education Enfance Jeunesse a recruté une responsable Informatique, réseaux et téléphonie qui est mise à disposition des trois communes.

VI. Evolution de la politique salariale

AUGMENTATION DU RIFSEEP

Une première étape d’harmonisation a été effectuée en juillet 2019 et votée lors du conseil municipal du 19 juin 2019 portant le régime indemnitaire à 150 euros par mois minimum (+70 euros).

Après une augmentation en 2019 une seconde étape a été initiée au dernier trimestre 2022 pour une éventuelle augmentation du régime indemnitaire au 1er janvier 2023. Un groupe de travail avec les agents a été constitué afin d’uniformiser l’attribution du RIFSEEP en lien avec les évolutions de service et les derniers recrutements et de tendre vers une augmentation proche de celui de Caen la Mer.

13 agents de la commune nouvelle Thue et Mue et du SEEJ, représentant les différents métiers et les différents lieux de travail, ont participé à deux réunions, les 5 et 12 octobre 2022.

À l’issue de celles-ci, les groupes de fonctions et la répartition des fonctions ont été redéfinis.

Conformément au budget maximum alloué, il a été proposé aux élus de porter le montant de l’Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d’Expertise (IFSE) minimum à 260€ par mois, soit une augmentation mensuelle de 110€ pour un agent de catégorie C à temps complet.

Il a également été proposé comme la Communauté Urbaine, la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) tenant compte de l’engagement et de la manière de servir, conformément aux montants plafonds annuels réglementaires. Il a été proposé de verser le CIA aux agents qui assurent l’intérim d’un supérieur hiérarchique pour une durée supérieure à un mois ; le montant pourrait être fixé à 150€ par mois d’intérim.

Le conseil municipal du 7 décembre 2022 a adopté ces évolutions.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

L’ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 redéfinit la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents fonctionnaires et contractuels de droit public et la rend obligatoire.

Ainsi, la participation financière des employeurs publics, jusqu’à présent facultative, deviendra obligatoire au :

- 1^{er} janvier 2025 pour les contrats de prévoyance souscrits par la voie de la labellisation ou de la convention de participation. La participation, à hauteur d’au moins 20%, ne pourra être inférieure à la moitié du montant de référence (35€) fixé par l’article 2 du décret n°2022-581 du 20 avril 2022, soit 7€,
- 1^{er} janvier 2026 pour les contrats de santé souscrits par la voie de la labellisation ou de la convention de participation. La participation, à hauteur d’au moins 50%, ne pourra être inférieure à la moitié du montant de référence (30€) fixé par l’article 2 du décret n°2022-581 du 20 avril 2022, soit 15€.

Dans le cadre de leur nouvelle mission obligatoire, les Centres de Gestion du Calvados, de l'Orne et de la Seine-Maritime se sont associés au 1^{er} janvier 2022 pour proposer des conventions de participation (contrats-groupe).

Celles-ci ont pour but de simplifier les procédures d'adhésion et d'obtenir des garanties et des taux de cotisations plus avantageux.

La consultation a été lancée par les Centres de gestion et le Conseil d'administration du CDG 14 a désigné le 28 septembre 2022 la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) comme assureur des 2 risques.

Aujourd'hui, il est possible d'adhérer gratuitement aux conventions dès le 1^{er} janvier 2023 sans attendre les échéances obligatoires de 2025 et 2026.

Une réunion de présentation de l'offre de la MNT a été organisée par le Centre de Gestion du Calvados le 8 novembre 2022 pour les deux complémentaires Santé et Prévoyance. Des plaquettes de présentation sont à disposition pour connaître les avantages liés aux conventions de participation.

Dans la mesure où Thue et Mue a déjà instauré ces 2 participations par délibération du conseil municipal en date du 11 octobre 2017 selon le principe de la labellisation et à hauteur de 10€ pour la santé et 5€ pour la prévoyance, l'année 2023 pourrait être consacrée à l'examen du maintien du dispositif actuel de labellisation ou de l'adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion.

Des groupes de travail vont être organisés pour effectuer un diagnostic sur la couverture médicale des agents.

6
MAIS
AUSSI...

I. Des habitants engagés au sein des commissions

La commune de Thue et Mue a ouvert en 2020 ses commissions aux habitants engagés afin d'échanger et ainsi d'enrichir les débats permettant une mise en oeuvre des politiques publiques concernées. Les commissions qui ont accueilli des habitants engagés sont les suivantes :

- bâtiments et voirie
- communication
- affaires sociales
- culture et événementiel
- environnement
- développement économique

Après 2 années expérience, en juin 2022, un bilan a été fait et des axes d'amélioration ont été envisagés.

II. De nouvelles boîtes à livres

Les boîtes à livres ont pour but de donner une seconde vie aux livres afin qu'ils continuent de voyager et de faire voyager des lecteurs. L'échange est totalement anonyme, gratuit et libre d'accès. Chaque personne peut : prendre un ou plusieurs livres, déposer un ou plusieurs livres sans en prendre, prendre un ou plusieurs livres sans en déposer. Elles sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

La boîte à livres, une démarche :

- de développement durable : Beaucoup de gens ne savent pas quoi faire de leurs livres après les avoir lus et peuvent ainsi éviter de les jeter.
- solidaire : Les boîtes sont des espaces de «livre»- échanges, chacun y est libre de déposer, d'emprunter gratuitement. Ce système moins formel que les bibliothèques traditionnelles peut permettre de toucher un public plus large
- sociale : Elle favorise la création de liens et le partage entre les habitants
- culturelle : Ces boîtes viennent compléter l'offre de lecture publique de la commune. Les usagers peuvent se laisser surprendre par des ouvrages, des sujets, des auteurs qui ne font pas partie de leurs choix habituels.

L'offre existante à Brouay, Sainte-Croix-Grand-Tonne, Cheux et Bretteville l'Orgueilleuse a été complétée à Bretteville-l'Orgueilleuse par :

- une boîte à livres au sein du lotissement les Castillons
- une à la mare aux Clercs.

Celle de la place des Canadiens ayant été détruite une autre va la remplacer et une sera installée prochainement au parc des cultures.



III. Des espaces sans tabac

Dans le cadre de la prévention du tabagisme et afin de le dénormaliser, notamment auprès des jeunes, les élus ont souhaité installer des espaces sans tabac aux abords des écoles et des lieux accueillants les enfants. La Ligue Contre le Cancer propose le label « Espace sans tabac » qui a pour vocation de proposer, en partenariat avec les communes, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac, soumis à l'interdiction de fumer.

Des objectifs en termes de santé et d'environnement :

- Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes
- Encourager l'arrêt du tabac
- Promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains
- Préserver l'environnement

Les espaces sans tabac sont des espaces de sensibilisation et non de répression. La matérialisation de ces espaces est prévue par des panneaux cofinancés par la commune et la Ligue. La Ligue finance le panneau et la commune a à sa charge l'installation.

Le partenariat s'établit par une signature d'une convention entre le maire de la commune et le président du comité départemental de la Ligue Contre le Cancer. Les conseils communaux ont proposé 19 espaces impliquant l'implantation de 31 panneaux.



IV. Dératisation

Les rats proliférant de plus en plus sur tout le territoire de Thue et Mue, une campagne de dératisation a été menée en 2022 tant chez les particuliers que sur le domaine public.

N.B. : L'accompagnement des particuliers n'est pas systématique, les habitants sont invités à poursuivre la lutte contre ces invasions sur leur propriété.

V. De nouveaux défibrillateurs installés

Pour venir compléter l'offre existante de nouveaux défibrillateurs ont été installés :

- à la salle des fêtes de Cheux
- Place Marin à Bretteville-l'Orgueilleuse

Il est prévu d'organiser des formations à l'utilisation des défibrillateurs en 2023.

VI. La démarche d'adressage

La mise en place de l'adressage relève de la compétence communale. Disposer d'une base adresse complète et fiable est devenu indispensable pour les communes, quelle que soit leur taille, afin de répondre aux enjeux d'aménagement et de sécurité actuels : faciliter l'intervention des secours, faciliter le raccordement au réseau de fibre optique, faciliter la délivrance du courrier et des colis ; faciliter le repérage au quotidien avec les GPS, notamment. Mener un projet d'adressage est un projet technique et conséquent qui nécessite de maîtriser la réglementation, les règles de normalisation, les modalités de diffusion de l'information aux différents organismes utilisateurs de l'adresse (IGN, SDIS, Poste, DGFIP, GPS...).

La commune s'est rapprochée du département qui met à disposition des collectivités une application permettant d'ajouter de nouvelles adresses et de corriger les mauvaises adresses et les doublons.

L'ensemble des noms de rues a été recensé, les doublons ont été repérés et les lieux dits sans nom de rue identifiés. Après des échanges en comité des exécutifs et en réunion des maires, les conseils communaux ont été amenés à se prononcer sur la création de noms de rues ou leur modification lors de doublon. Les propositions ont été faites en essayant d'impacter le moins possible d'entreprises.

La base mise à jour a ensuite été transférée sur la Base Adresse Nationale, seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration.

VII. Le recensement de la population

Le recensement de la population s’est déroulé pour la première fois à l’échelle de Thue et Mue du 20 janvier au 19 février 2022. 12 agents recenseurs ont sillonné la commune afin de procéder à cette enquête.

VIII. Une aire d’accueil pour les gens du voyage

Le conseil municipal réuni le 27 juin 2017 a émis un avis favorable au schéma départemental d’accueil des gens du voyage qui prévoit une aire d’accueil mixte pour les gens du voyage hypo-mobiles avec un espace en herbe pour les chevaux à Thue et Mue sous réserve que cette aire soit calibrée en fonction des population accueillies, c’est-à-dire une aire autour de 10 places.

IX. Un gentilé pour les habitants

Les élus ont souhaité qu’un nom soit trouvé aux habitants de Thue et Mue. La commission communication a invité les habitants à faire des propositions de gentilé.

- 124 propositions de noms différents ont été faites. Parmi ces 124 propositions la commission communication en a retenu 4 :
- Les Thuemultueux / Thuemultueuses
 - Les Thuemusiens / Thuemusiennes
 - Les Tumuliens / Tumuliennes
 - Les Tumultais / Tumultaises

Ces 4 propositions ont de nouveau été soumises au vote des habitants pour une aide à la décision du conseil municipal. 10 855 réponses ont été apportées soit plus que le nombre d’habitants. La commission communication en date du 13 septembre 2021 s’est prononcée en faveur de : Les Thuemusiens / Thuemu-siennes.

X. Stationnement - Circulation

QUARTIER DE LA PRAIRIE
À BRETTEVILLE-L’ORGUEILLEUSE



PASSAGE À 30KM/H À BRETTEVILLE-L’ORGUEILLEUSE

Le territoire de la commune déléguée de Bretteville-l’Orgueilleuse passera à 30km/h en 2023.

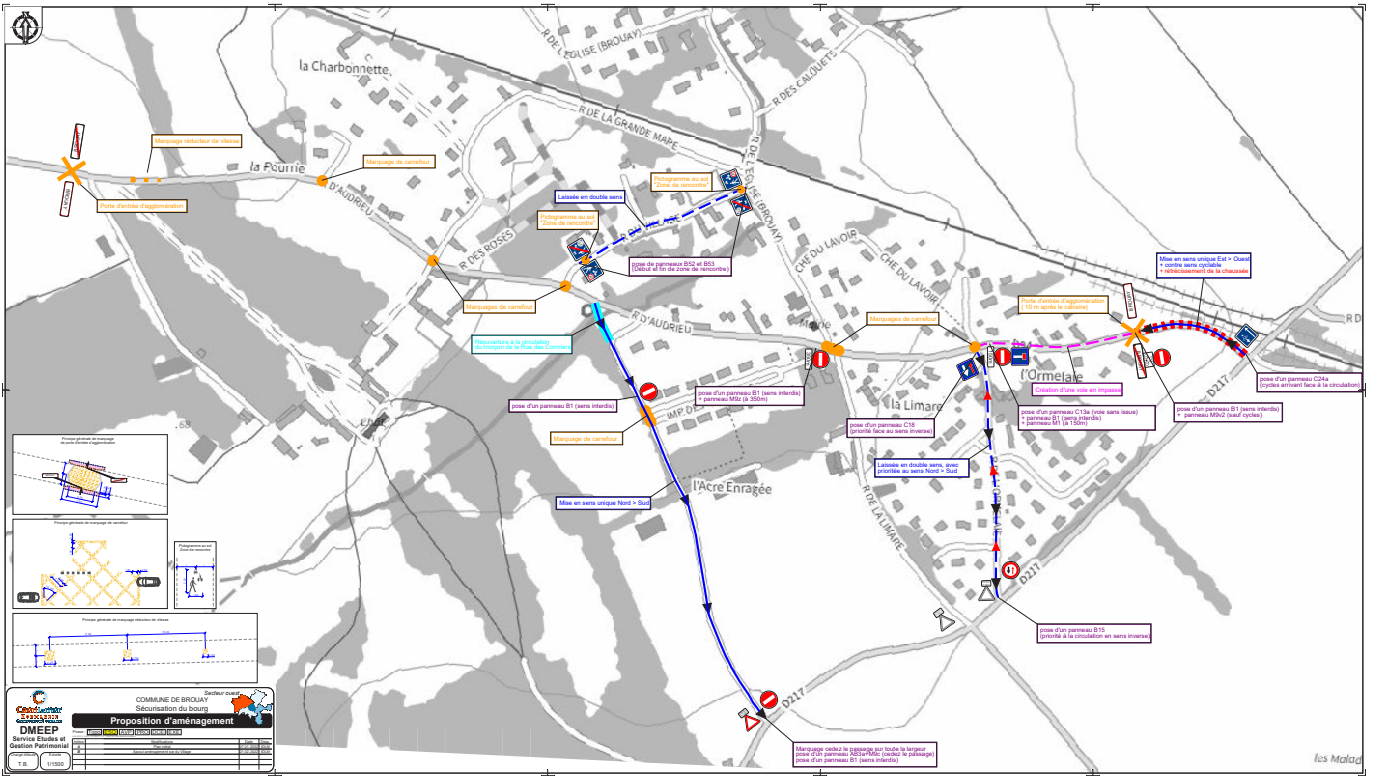
UN PROJET DE SÉCURISATION À BROUAY

Avec le nouveau lotissement « Les Rosiers », le flux de véhicules traversant Brouay va s’intensifier. Par conséquent, les élus et les services ont réfléchi à un nouveau plan de circulation.

Les véhicules pourraient sortir du village par :

- Rue de l’Ormelaie
- Rue de la Limare
- Rue des Cormiers

La sortie au niveau de la voie de chemin de fer ne serait plus possible excepté pour les vélos.



XI. Travaux de voiries

2021 : RÉFECTION DE LA ROUTE ENTRE LE MESNIL-PATRY ET BROUAY

2021 : LE CHEMIN POTIER AU MESNIL-PATRY

2021 : RÉFECTION DE VOIRIE À CHEUX

La chaussée de la rue du Nid de Chien a été refaite ainsi que le trottoir de la rue du Tripot. Les caniveaux de la rue Collet des Costils ont été refaits.

2022 : RUE DU COLONEL BAKER

La rue du Colonel Baker est l’axe RD83 entre les rues Bouliesse et rue de l’église à Saint-Manvieu-Norrey et qui relie Cheux à Bretteville-l’Orgueilleuse. La partie nord-ouest de la rue se situe à Thue et Mue et la partie est à Saint-Manvieu-Norrey. C’est un axe majeur qui voit passer de nombreux véhicules légers et poids lourds. Durant l’année 2022, elle a subi une re-qualification complète de son architecture par Caen la mer. La structure et la chaussée ont été refaite, des trottoirs ont été créés afin d’assurer une continuité piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite.

De plus, une écluse (réduction de largeur de voie) a été insérée au projet pour diminuer la vitesse sur cet axe en agglomération. La gestion des eaux pluviales se fait désormais par une noue paysagère pour la partie nord de l’axe et par une tranchée drainante pour sa partie sud. Une haie bocagère à l’arrière de la noue sera plantée pour remplacer partiellement l’ancienne haie.

2022 : RÉFECTION DE TROTTOIRS AU MESNIL-PATRY

2022 : RÉFECTION DE LA VOIRIE DE LA RUE DE L’ORMELAIE À BROUAY

2022 : RUE DE LA QUERRIÈRE AU ROSSIGNOL ET RUE DES ÉCOLES À PUTOT-EN-BESSIN

La rue de la Querrière au Rossignol a été en grande partie renouvelée, tout comme son trottoir. Les lisses ont été enlevées. Elles seront remplacées par une interdiction de stationnement de ce côté de la rue (côté impair).

2022 : SÉCURISATION DE LA RUE DU 7 JUIN À PUTOT-EN-BESSIN

Afin de permettre la circulation des piétons sur les trottoirs, des potelets ont été installés afin d’empêcher le stationnement de véhicules.

2022 : RUE DE SECQUEVILLE À BRETTEVILLE-L’ORGUEILLEUSE

Le cheminement piétons a été prolongé jusqu’aux limites de la commune, la jonction avec la rue de La Pérelle est sécurisée grâce au rond-point et à l’élargissement de la voirie à cet endroit et 9 places de stationnement ont été aménagées. Des plantations complètent ces aménagements. La capacité du bassin de recueil des eaux pluviales a été doublée.

XII. Travaux à la station d’épuration

Ayant atteint sa capacité maximale, la station d’épuration de Bretteville-l’Orgueilleuse a été raccordée en 2022 à celle du Nouveau Monde située à Mondeville.

Ces travaux ont consisté à :

- La création de 2 postes de refoulement à Bretteville-l’Orgueilleuse et à Rots ;
- La pose de 4 450 m de réseau de refoulement pour le transfert des effluents à Carpiquet ;
- Le renouvellement de 1 060 m de réseau d’eaux usées gravitaire.

La question du devenir des lagunes se pose. La première a été vidée, les nombreux poissons : carpes et carpeaux ont été récupérés par la fédération de pêche du Calvados qui les a transportés dans des étangs leur appartenant. Cet espace devrait permettre d’agrandir la déchetterie. La seconde lagune a été aussi vidée et curée, son devenir n’est pas arrêté... Concernant la troisième lagune, une réflexion est menée afin de tout faire pour la garder en eau, car cela représente un site très intéressant pour la biodiversité, cependant cela semble très compliqué.



XIII. Élaboration du Plan Local d’Urbanisme Intercommunal

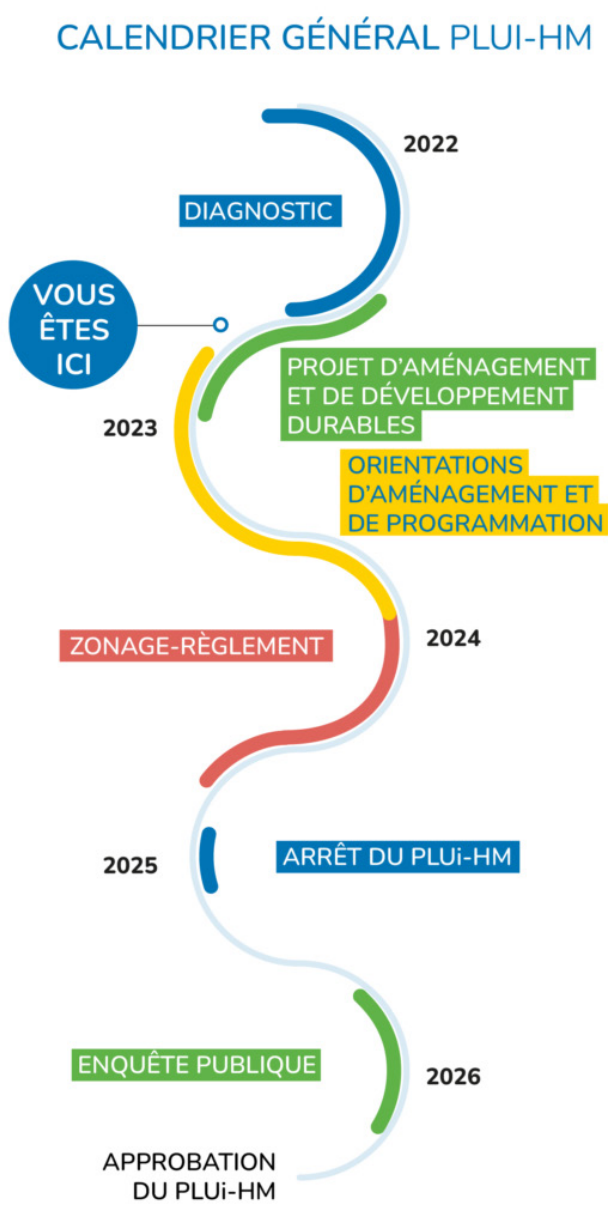
Ce document fixe la stratégie à suivre de façon transversale dans les projets futurs de la Communauté urbaine. Le PLUi-HM en est la traduction opérationnelle pour les volets urbanisme, habitat et mobilités.

Il est élaboré par la Communauté urbaine et ses services en lien étroit avec les maires et les élus des communes de Caen la mer et les vice-présidents de Caen la mer.

Quatre grands enjeux prioritaires se dessinent :

- Diversifier et consolider le tissu économique
- Penser le logement à l’échelle de son cadre de vie
- Accompagner les nouveaux modes de déplacement
- Préserver l’environnement et le patrimoine

Calendrier :



XIV. Travaux dans les écoles

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE : MATERNELLE LES LILAS

- Réfection de peintures et réaménagement de classes
- Réparation sur la toiture du dortoir/classes
- Travaux d'électricité
- Nouveau sanitaire pour les adultes
- Aménagement de la classe de l'UEMA
- Installation des dispositifs des PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)
- Pose de clôture
- 1 vidéoprojecteur
- 2 tableaux muraux
- 1 meuble à étagères (classe 3)
- 36 couchettes avec drap housse
- Sèche-dessins mural

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE : ÉLÉMENTAIRE LES COQUELICOTS

- Travaux de réfection des dalles des plafonds de 2 classes et le chauffage y afférant
- Réfection de peintures, de sols et réaménagement de classes et de couloirs
- Pose de 3 stores enrouleurs (classe 9)
- Installation des dispositifs des PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)
- Installation de tables et bancs dans la cour d'école
- Installation d'une nouvelle clôture
- Socle numérique : Installation des vidéoprojecteurs du socle numérique, d'ordinateurs portables
- 2 ordinateurs portables
- 10 tablettes numériques

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE : CANTINE ET BÂTIMENT ENFANCE JEUNESSE

- Réfection de la toiture du hall de la cantine
- Arrivée de nouveaux panneaux d'affichage
- Travaux d'aménagement dans la cuisine
- Réparation de la toiture du restaurant scolaire
- Signalétique du Bâtiment Enfance Jeunesse

CHEUX : ÉCOLE DE LA MUE

- Pose d'un régulateur sur la chaudière
- Remplacement du chauffe-eau
- Aménagement pour l'accueil du centre de loisirs
- 12 radiateurs rayonnants
- Travaux d'aménagement dans la cuisine
- Installation des dispositifs des PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)
- Pose d'un défibrillateur fourni par la commune
- Rénovation de la peinture des toilettes extérieures et pose de claustres
- Réfection des marches effectuée par le service technique mutualisé
- Installation d'un nouveau jeu de cour sur sol coulé
- peinture sur les gouttières du restaurant scolaire
- Lagure et peinture du jeu extérieur
- 6 tablettes numériques
- 8 trotinettes

Notes

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Thue et Mue
8 avenue de la Stèle
Bretteville-l'Orgueilleuse
14740 Thue et Mue
Contact : accueil@thueetmue.fr